

Impression: GESSLER S.A. Sion
Tél (027) 2 19 05 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr 42.— 3 mois Fr 12.—
3 mois Fr 22.— Le N° Fr. —.30
Etranger demandez les conditions

Règle des annonces:
PUBLICITAS S.A. Sion
Tél. (027) 2 44 22
Agences à Brigue et Martigny

Annonce 16,5 ct le mm
Avis mortuaire 40 ct le mm
Réclame 90 ct le mm

TIRAGE CONTROLÉ: 12 846 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE

TORSsa

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIÈRE SION VIÈGE

Résultats des votations fédérales

LA SAGESSE DU PEUPLE

Si l'on considère, dans son ensemble, le comportement du peuple suisse à travers ses manifestations civiques, on a la satisfaction de constater qu'il ne se trompe pas si souvent. Un être témoin de sa santé par la vigueur et la précision de ses réflexes. Un corps électoral, par le bon sens des réponses qu'il donne aux questions qu'on lui pose. Et leur cohérence. Beaucoup d'entre nous se souviennent de certaines consultations publiques qui semblaient courues d'avance. Les citoyens répondirent dans un sens tout à fait imprévu. Les années passant, on s'aperçut qu'il avait eu raison. Même la quasi unanimité de la presse, même l'unanimité des partis se heurtèrent parfois à des décisions qui les condamnaient. Et ce n'est pas l'homme au bulletin qui se trompait; le temps lui donna raison. C'est dire qu'une consultation électorale réserve presque toujours quelque surprise, lors même que les jeux semblent faits d'avance. Il faut se réjouir de ce bon sens et de ces témoignages d'une liberté qui n'est pas morte dans la conscience de la plus vieille démocratie du monde.

constructions, et 16 cantons contre 6, le résultat est inespéré autant qu'il est net. Il faut le dire parce que c'est vrai: personne ne s'attendait à des réponses aussi catégoriques. Même les plus optimistes pensaient que les oui et les non seraient assez serrés. Les opposants se persuadaient que la politique du Conseil fédéral serait balayée par un corps électoral qui n'a pas du tout envie de se laisser imposer des mesures de restriction quand les affaires vont, apparemment, le mieux du monde. Le Conseil fédéral lui-même était, dit-on, sur des charbons ardents. S'il avait pu déceler, pendant les tout derniers jours, un redressement de la situation en sa faveur, il n'en restait pas moins que l'issue de la bataille demeurerait douteuse. On peut bien imaginer que MM. Schaffner et Bonvin auront retrouvé le sommeil, dimanche soir.

Suisse alémanique de la Suisse romande. Seul, notre canton est rejetant, du côté de la langue française. Mais c'est dans le Haut-Valais, surtout, que la cueillette des « non » a été payante. Pour ce qui concerne le Valais, nous ferons les remarques suivantes: L'opposition semblait l'emporter plus largement que ce ne fut le cas en réalité. Une majorité d'environ 3000 voix sur un peu plus de 28 000, ce n'est vraiment pas un raz-de-marée. Quand on regarde de près les chiffres des communes et des districts, on s'aperçoit que notre corps électoral était loin d'avoir, d'avance, des positions toutes faites. A peine remarque-t-on, ici et là, des écarts assez nets. Viège et Rarogne sont les seuls districts où les « non » s'imposent avec quelque autorité. Monthey, en revanche, donne une majorité acceptante. Fait assez amusant, le district de Saint-Maurice s'est battu à 680 contre 680... La capitale s'est montrée assez hésitante. On aurait pu penser que l'arrêté concernant les constructions serait plus violemment maltraité que l'autre. Il n'en a donc rien été.

A la veille du scrutin d'hier, il faut bien dire que les jeux semblaient loin d'être faits. Nos boîtes aux lettres s'engorgeaient chaque matin de tracts contradictoires où dominaient largement les avis de l'opposition. Dans les journaux, les opinions négatives l'emportaient certainement en nombre sur les autres. Nous l'avons remarqué samedi, dans les partis politiques, considérés de l'intérieur des cantons, c'était souvent le caquillage. L'opinion générale, en Valais du moins, était que les « non » l'emporteraient, et assez largement. C'est le contraire qui vient de se produire. C'est donc par des majorités de 141 et 101 milliers de voix que le peuple suisse a accepté la prorogation des deux arrêtés fédéraux contre ce qu'il est convenu d'appeler la surchauffe. Plus de 100 000 voix de « oui » en surplus même en ce qui concerne les

Une brève analyse du scrutin indique Berne et Zurich ont fourni aux acceptants la plus grosse artillerie. Berne, en particulier, se signale par une détermination absolument convaincante. Bâle-Ville, Schaffhouse et les Grisons sont les seuls cantons de langue allemande à dire non au Conseil fédéral. La plus grosse surprise vient de Genève. Tous ceux qui ont lu les journaux genevois, ces derniers jours, s'attendaient à un refus sans nuance. Point. Les citoyens du bout du lac sont allés aux urnes plus nombreux que d'habitude, et ils ont dit oui, d'une voix faible, mais c'est un oui quand même. Il faut leur tirer le chapeau car, à les entendre du moins, les Genevois se trouvent plus particulièrement frappés par le freinage qu'entraînent les mesures prises l'an dernier. Le Tessin manifeste une nette mauvaise humeur. Nous en ignorons les raisons. Il en va de même de Schaffhouse. Vaud donne une forte majorité acceptante, de même que Neuchâtel. Il n'y a donc pas à philosopher, cette fois, sur le fossé qui séparerait la

Une page assez houleuse de notre histoire quotidienne se tourne à la satisfaction de ceux qui se préoccupent de notre équilibre économique. Nous sommes persuadés, en ce qui nous concerne, que le verdict du peuple suisse est celui du bon sens. Quand un individu prend des proportions pléthoriques, son médecin le condamne à la diète. Ce n'est jamais très agréable de jeûner. On peut l'accepter de bonne humeur quand il en résulte un bien pour l'organisme. Nous pensons, quant à nous, que ce carême où nous sommes entrés depuis une dizaine de mois devait être prolongé pour le bien de tous, en définitive.

Communes	Arrêté sur le crédit		Arrêté sur la construction		Communes	Arrêté sur le crédit		Arrêté sur la construction	
	oui	non	oui	non		oui	non	oui	non
Goms					Chippis	105	92	106	92
Ausserbinn	2	3	2	3	Granges	81	98	79	98
Bellwald	20	38	20	39	Grimontz	9	20	11	18
Biel	5	9	8	6	Grône	84	90	82	93
Binn	22	17	24	15	Icogne	32	6	32	8
Blitzingen	19	9	17	11	Lens	181	142	186	140
Ernen	33	18	27	27	Miège	44	62	41	68
Fiesch	33	53	39	47	Mollens	17	40	20	37
Fieschertal	22	18	23	21	Montana	30	88	83	92
Gschinen	14	6	15	5	Randogne	71	97	70	99
Glurigen	12	5	12	5	St-Jean	22	17	21	18
Lax	30	8	28	11	St-Léonard	130	70	127	75
Muhlebach	8	2	6	3	St-Luc	14	7	13	8
Münster	66	28	61	33	Sierre	622	574	592	613
Niederwald	6	12	6	12	Venthône	55	29	56	30
Obergesteln	24	28	26	26	Veyras	29	48	26	50
Oberwald	20	24	22	22	Vissoie	40	26	38	28
Reckingen	48	29	45	33					
Ritzingen	9	6	9	6	Hérens				
Selkingen	11	3	11	3	Agettes	15	23	16	22
Steinhaus					Ayant	180	215	182	210
Ulrichen	23	39	21	41	Evolène	95	146	90	152
					Héremence	178	118	176	120
Oestl. Raron					Mase	27	19	27	19
Betten	32	40	33	39	Nax	22	37	23	36
Bister	4	4	3	5	St-Martin	87	144	73	149
Bitsch	9	23	17	25	Vernamiège	15	18	14	20
Filet	5	7	6	6	Vex	43	104	45	104
Goppisberg	5	10	4	11					
Greich	5	20	5	20	Sion				
Grengols	46	42	45	40	Arbaz	68	44	65	47
Martisberg	11	11			Bramois	83	72	89	70
Mörel	42	19	36	25	Grimisuat	108	103	105	107
Ried-Mörel	28	15	33	10	Salins	31	72	26	77
					Savièse	299	324	298	332
Brig					Sion	1205	1227	1126	1311
Birgisch	7	20	9	18	Veysonnaz	27	51	28	49
Brig	301	224	280	249					
Brigerbad	10	14	8	16	Conthey				
Eggerberg	9	32	10	31	Ardon	141	100	134	106
Glis	115	222	109	233	Chamoson	207	185	206	183
Mund	58	33	62	30	Conthey	227	370	230	370
Naters	275	244	270	247	Nendaz	235	414	226	431
Ried-Brig	84	59	77	67	Vétroz	104	203	114	198
Simplon	46	25	49	22					
Termen	24	33	23	34	Martigny				
Zwischbergen	30	10	29	11	Bovernier	53	70	50	73
					Charrat	69	70	66	76
Visp					Fully	246	313	246	319
Eyholz	4	36	2	38	Iséables	95	57	126	26
Eisten	32	40	26	46	Leytron	112	128	109	129
Emdb	14	34	15	33	Martigny-C.	68	86	64	92
Baltschieder	10	38	10	38	Martigny-V.	544	626	517	661
Grächen	43	82	16	109	Riddes	105	163	98	173
Lalden	27	36	28	37	Saillon	65	71	62	77
Randa	18	45	19	44	Saxon	113	344	115	343
S.-Almagell	31	56	29	58	Trient	10	22	8	25
Saas-Balen	35	67	30	72					
Saas-Fee	19	82	18	83	Entremont				
Saas-Grund	21	132	20	133	Bagnes	364	357	333	386
St. Niklaus	106	185	108	185	Bg-St-Pierre	23	30	22	30
Stalden	47	113	46	144	Liddes	60	66	58	70
Staldenried	25	56	25	56	Orsières	175	222	168	235
Täsch	20	43	22	40	Sembrancher	58	77	55	80
Tösch	23	82	22	83	Vollèges	101	103	103	101
Förbel	153	343	247	355					
Visp	89	90	82	97	St-Maurice				
V'terminen	13	35	8	41	Collonges	36	17	38	16
Zeneggen	128	157	127	160	Dorénaz	24	56	24	56
Zermatt					Eviornaz	66	59	61	66
					Finhaut	48	29	51	27
Westl. Raron					Massongex	44	67	44	65
Ausserberg	33	74	32	74	Mex	2	11	1	12
Blatten	29	40	25	44	St-Maurice	248	191	248	190
Bürchen	39	38	37	39	Salvan	75	99	66	109
Eischoll	40	54	43	51	Sernayaz	119	97	124	97
Ferden	37	40	39	38	Vérossaz	18	54	17	56
Hohetenn	19	38	20	38					
Kippel	32	39	31	40	Monthey				
Niedergest.	25	28	30	23	Champéry	63	72	65	73
Raron	45	165	48	161	Collombey-M.	119	104	107	118
Steg	43	59	44	58	Monthey	461	403	434	431
Unterbach	14	41	16	42	Port-Valais	73	96	70	100
Wiler	14	88	16	86	St-Gingolph	47	36	46	39
					Troistorrents	119	217	120	223
Leuk					Val d'Illeiez	115	76	110	79
Agarn	28	59	27	62	Vionnaz	76	55	76	57
Albinen	29	18	28	18	Vouvry	170	62	169	64
Bratch	22	30	23	29					
Ergisch	32	23	31	23	Récapitulation				
Ferschmatt	20	21	18	23	Goms	427	366	422	380
Feschel	17	8	16	9	Oestl. Raron	187	180	193	181
Gampel	37	119	34	122	Brig	959	916	926	958
Guttet	20	28	19	30	Visp	958	1752	900	1822
Inden	6	3	6	3	Westl. Raron	370	704	381	694
Leuk	121	205	123	206	Leuk	556	826	566	832
Leukerbad	39	62	41	62	Sierre	1879	1908	1845	1978
Oberems	10	10	10	10	Hérens	662	824	647	832
Salgesch	87	82	89	81	Sion	1821	1893	1737	1993
Turtmann	27	97	32	99	Conthey	914	1272	910	1288
Unterems	5	24	7	22	Martigny	1480	1950	1461	1994
Varen	56	37	60	33	Entremont	781	855	739	902
					St-Maurice	688	600	674	694
Sierre					Monthey	1243	1121	1197	1189
Ayer	23	49	29	44	Militaires	10	11	1	14
Chalais	108	164	106	171	TOTAUX	630	680	674	694
Chandolin	4	11	4	11					
Chermignon	118	178	118	185					

NEW YORK

PETITE PLANÈTE

Un gars qui me plaît, à moi, c'est Cassius Clay, le boxeur. Non pas que je me sente une âme de pugiliste. Les coups m'ont toujours fait peur. Au moral et au physique. J'aime être aimé, moi, non battu. C'est presque du vice, j'en conviens, mais il faut avoir l'humilité de se voir comme on est.

Non, Cassius ne me plaît pas tellement en tant que boxeur. Je crois bien qu'il est champion du monde. Ce qu'il a dû, pour en arriver, là, en démolir, des carcasses! Vieille vache, va!

Seulement, Cassius possède au plus haut degré une qualité vraiment supérieure: la confiance en lui.

Les archi-psychologues ont beau nous dire que les gens qui se vantent, et usent du Moi-Je à seconde que veux-tu, et ramènent tout à eux, et ont toujours tout fait, tout inventé, tout dit, tout prédit et tout redit sont, en réalité, des gens qui doutent d'eux-mêmes — d'où cette nécessité de prouver par des paroles qu'ils ne sont pas les zéros que l'on dit — moi, je n'en crois rien. Cassius a une belle confiance en lui. Il le crie sur tous les toits et c'est assez convaincant.

L'autre jour, je l'écoutais à l'une de ces fontaines de bruits que nous avons maintenant dans nos maisons et j'en étais ému aux larmes. C'est à peu près comme ceci: — Moi, je suis né avec du génie.

J'avais une étoile sur mon berceau. A deux jours, je battais ma mère: à deux mois, je mettais mon père k.o. d'un upercut du gauche à la tempe droite; à deux ans, je montais sur le ring et je battais le poids plume de la région. A six ans, j'étais champion régional; à douze ans, je gagnais mon premier titre national en battant l'imbattable X. J'étais, moi, l'imbattable. Je suis venu à New York et New York a tremblé. J'ai inventé la boxe. La boxe commence à Moi. Je suis la Boxe. J'ai fondé la boxe moderne. Quand le champion du monde m'a provoqué, j'ai pulvérisé le champion du monde. Tous les champions du monde qui m'ont précédé ne sont que de la foutaise. Ils ne sont pas dignes de monter sur un ring où je me présente. Les autres champions du monde, je les bats tous ensemble. Ils peuvent venir à deux, à quatre, à huit: je les pulvérise. Je suis Cassius Clay, l'unique, le Seul. Le reste ne mérite pas d'être nommé...

Voilà qui est net, catégorique, définitif. Et dit par Cassius, champion du monde. Alors, je vous prie de ne pas sourire. C'est vrai puisqu'il l'a dit et qu'il s'appelle Cassius Clay.

Vous verrez, il rédigera lui-même son article nécrologique. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Sirius

Commentaires de M. Tschudi

PRESIDENT DE LA CONFEDERATION
BERNE (ATS). — Dès que fut connue l'issue positive du scrutin sur les deux arrêtés de lutte contre le ren-

(Suite page 12)

Votations par cantons

	arrêté sur le crédit		arrêté sur la constr.	
	oui	non	oui	non
Obwald	1962	1711	1883	1796
Nidwald	2160	2115	2101	2174
Glaris				

Gonset



268.14.5.2

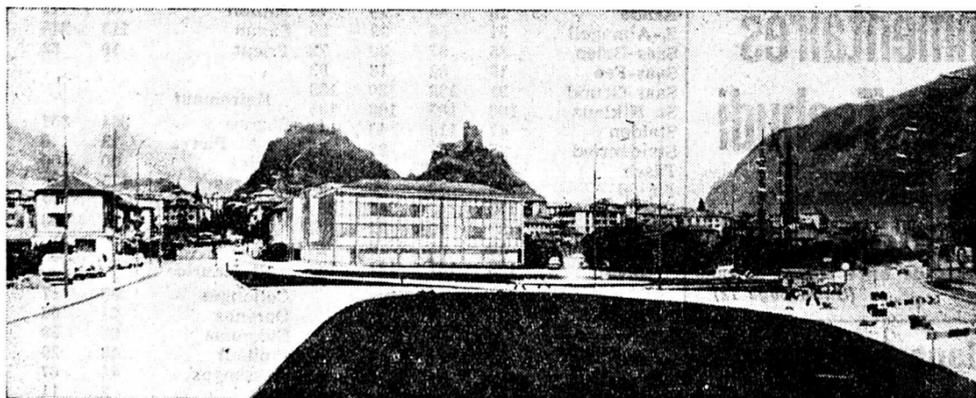
Chemisier classique à petites manches, 2 poches, pur coton, petit damier rose, ciel ou noir.

8.90

Sion-Ouest

(Photo-Montage)

Constructions planifiées



A LOUER

dans situation très avantageuse (vis-à-vis du nouvel immeuble de la police cantonale)

locaux commerciaux, bureaux et appartements

(3 blocs sur environ 6.000 m2)

Surface totale du rez-de-chaussée : 1.500 m2.

Tout renseignement chez
HENRY BESMER
Architecte
BRIGUE - Tél. (028) 3 20 10

MACHINES A ECRIRE



Location-vente
Demandez
nos conditions

Hallenbarter SION

Tél. (027) 2 10 63
P 70 S

A VENDRE bon foin et regain

Tél. (027) 2 45 66
non rép. 2 39 67.
P 27678 S

Trouvé

sur la route de Bramols
des **HABITS de CARNAVAL**
Les réclamer chez
Mme Mayor, Garage,
1967 Bramois.
Tél. (027) 2 39 81
P 27677 S

Carnaval

Location de beaux et nouveaux costumes soignés.
Se réserver assez tôt.

Madame E. Frachebourg - couture - 1907 Saxon.

Tél. (026) 6 25 74
P 27108 S

A LOUER

appartement

rue du Scex, 4 pièces, cuisine, bains. Loyer modéré. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres P 27619 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à Sion, à jeune fille,

chambre meublée

Tél. (027) 2 19 92
P 27621 S

A LOUER à MONTHEY un

appartement

de 3 1/2 pièces. Tout confort. Libre tout de suite.

Tél. (026) 6 06 40
P 854 S

A LOUER à Sion (de préférence à monsieur) jolie

chambre

meublée, avec salle de bain. Tout confort.

Tél. (027) 2 56 83
P 27568 S

NOUS CHERCHONS

dame

pour nettoyeurs de bureaux en ville.

Ecrire sous chiffres P 27679 à Publicitas, 1951 Sion.

Pour que votre augmentation de salaire vous permette d'augmenter vos économies (aussi!)

l'UBS a créé le nouveau carnet de placement à 3 1/4 %.

Grâce au nouveau carnet de placement UBS votre argent gagne de l'argent. En toute sécurité, jusqu'à ce que vous l'utilisiez pour un achat mûrement réfléchi. Le carnet de placement vous donne droit à un intérêt élevé à 3 1/4 %. Mais il vous laisse la possibilité de retirer sans préavis jusqu'à 1000 fr. par mois.

Les dépôts peuvent être effectués à tous les guichets de poste ou directement dans les succursales UBS (plus de 90 en Suisse). Les fonds déposés peuvent être retirés par virement postal ou au guichet des succursales UBS.

Un extrait de compte vous renseignant avec précision sur l'état de vos économies vous est remis à la fin de l'année.

Votre dépôt sur un carnet de placement est garanti par l'ensemble de la fortune de l'Union de Banques Suisses.

Notre nouveau prospectus « De l'argent qui rapporte » vous présente le carnet de placement et les obligations de caisse UBS, vous le recevrez gratuitement en nous retournant le coupon ci-dessous.

COUPON

Veuillez m'adresser votre prospectus « De l'argent qui rapporte ».

Nom et adresse complète: _____

(A envoyer à la succursale UBS ci-dessous)



UNION DE BANQUES SUISSES

SION - SIERRE - MARTIGNY - MONTHEY

P 2947 Z

Marchers !

Cultivateurs

Nos spécialités pour vos premiers semis

CHOUX-FLEURS

Perle - Master - Imperator - Idole - Superba, etc.

TOMATES

Fournaise - Super Marmande - Ronald - Mar Cross, etc.

CELERIS : véritable « GLOBE »

LAITUES POMMEES : Super-Attraction - Tegerwillen, « Suzan », etc.

OIGNONS : Superba - Satellite - Yellow - Glob, etc.

POIREAUX : Dubouchet sélection BN.



Tél. (026) 6 23 63 - 6 21 83

P 132 S

Abonnez-vous à la Feuille

CARROSSERIE de PLATTA S.A SION

TEL. (027) 2 20 75

EXECUTION PROMPTE ET SOIGNEE — TRAVAUX GARANTIS

TEL. (027) 2 20 75

P 763 S

Villa

sur Sion, à vendre ou à louer, 7 1/4 pièces, tout confort, garages, 2200 m2.

Tél. (027) 2 32 23 ou écrire sous chiffre AS 5983 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1951 Sion.

FC Bienne à l'image de son entraîneur (expulsé à la 83e minute)

Sion perd contre Bienne 0-1

Au-dessus de la défaite séduinoise qui certes n'est pas excusable dans sa totalité, il semble bien que hier au Parc des Sports de Sion l'on a vécu un drame navrant qui s'il devait se répéter trop souvent deviendrait vraiment catastrophique pour le football suisse.

L'essentiel, le « jeu de football », a été le grand bafoué durant 45 minutes de la seconde mi-temps par l'anti-jeu du FC Bienne qui a refusé « le combat ». Comme on peut reprocher au FC Sion de n'avoir pas forger une victoire possible au cours de la première mi-temps où le spectacle présenté ressemblait encore à ce que l'on ose appeler « football », on ne peut pas passer sous silence la lamentable exhibition biennoise qui fut présentée dès le moment où Rajkov parvenait à inscrire le seul but de la rencontre.

Le FC Sion, handicapé par l'absence de Georgy, a toutefois dominé ce match de manière indiscutable mais pour n'être pas parvenu à imposer sa loi durant la période normale du début dut finalement s'incliner face au super-béton appliqué par les visiteurs.

Si l'on peut admettre qu'une équipe comme le FC Bienne, en très sérieux danger de relégation, utilise l'arme « du repli » après avoir troué la défense séduinoise, il est cependant difficilement concevable que cette même équipe s'attache à l'anti-jeu de manière aussi éœurante. C'est en tout cas cette atmosphère que l'entraîneur Vidjak est parvenu à créer au sein de sa formation en s'adonnant à des exhibitions qui ne sont pas de mise en LNA. Pour lui surtout le passage de IIème ligue en LNA ne paraît pas lui convenir énormément. En effet, l'aspect « marlole » ne pourra jamais être comparé à capacité.

Dans ce travail destructif qui suivit le but de Rajkov (très bien amené), le FC Bienne utilisa tous ses atouts. Ceux-ci se nomment la routine des Rosset, Neuschaefer, Treuhardt, Leu, la valeur des Rajkov, Heuri et Makay mais surtout la perte de temps que consistait à expédier la balle en touche aussi souvent que possible.

Le FC Sion en seconde mi-temps, alors qu'il était trop tard, a tout essayé pour redresser une situation désespérée. Même le gardien Vidinic qui comme ses coéquipiers ne pouvait pas admettre pareil affront, s'est aventuré aux... 18 mètres pour placer son tir. Tout cela ne servit à rien pas plus que la danse du scalp que les Quentin, Gaspoz, Stockbauer et autres exécutèrent durant de nombreuses minutes autour d'une défense composée de toute une équipe.

En définitive, le FC Sion doit tout de même s'en prendre un peu à lui-même si l'issue de ce match n'a pas apporté le succès.

Neuschaefer sauve sur la ligne

Il ne fallut pas bien longtemps pour constater que la confrontation entre

Parc des Sports de Sion. Terrain sec, poussiéreux et par endroits, mouillé et glissant. Arbitre : M. Bucheli, de Lucerne (en partie responsable du triste spectacle offert en seconde mi-temps).

Spectateurs : 1303.

SION : Vidinic ; Jungo, Roesch, Perroud, Germanier ; Mantula, Sixt ; Stockbauer, Quentin, Gaspoz, Gasser.

BIENNE : Rosset ; Gneagi, Leu, Neuschaefer, Luthi ; Lusenti, Mattered, Treuhardt (Rehmann) ; Rajkov, Heuri, Makay.

But : 52me Rajkov.

Notes : Du côté biennois, Vogt, et Bai, blessés, ne sont pas de la partie, alors que chez les Valaisans l'on note l'absence de Georgy, blessé. A la 42me minute, Treuhardt cède sa place à Rehmann.

Faits saillants

A la 20me minute, Neuschaefer sauve sur la ligne de but à la suite d'un tir de Gasser.

A la 40me minute, une reprise de volée foudroyante de Gaspoz frappe la transversale avant de revenir en jeu.

A la 66me minute, Roesch sauve sur la ligne de but une balle expédiée par Heuri.

A la 83me minute, l'entraîneur biennois Vidjak est expulsé du terrain à cause de son comportement très critiquable autour du terrain durant la grande partie de la rencontre.

A la 84me minute, l'arbitre Bucheli donne un avertissement à Rehmann pour jeu dur.

L'histoire du but

A la 51me minute, l'arrière séduinois Perroud intervient de manière irrégulière sur une percée de Rajkov. Il en résulte un coup de réparation, à l'orée des 18 mètres, sur la gauche des buts de Vidinic. Makay exécute le tir. La balle liftée qui prend toute la défense séduinoise était adressée à Heuri. Cependant, celui-ci, très habilement, laisse glisser sur Rajkov qui, de la tête, bat Vidinic sans rémission (52me).

Séduinois et Biennois engendraient pour l'entraîneur Mantula un certain problème à la base duquel germaient la méfiance. Ceci empêcha le FC Sion de dicter la loi à son adversaire. Toutefois dans l'ensemble de ce début de match les Valaisans dominèrent légèrement et parvinrent à inquiéter sérieusement le gardien Rosset notamment à deux reprises. A la 20ème minute un centre tir de Gasser prenait le gardien biennois à défaut mais Neuschaefer, in extrémis, sauvait sur la ligne de but.

Le reprise de volée de Gaspoz

La deuxième fois que la défense des visiteurs trembla sérieusement, ce fut Gaspoz qui se signala par une reprise de volée absolument sensationnelle qui finit sa course sur la transversale (40ème). Le départ de ce coup d'éclat avait été préparé par Jungo et Stockbauer. Quant à la reprise de Quentin qui fit suite au retour du tir de Gaspoz elle s'en alla par-dessus.

Rien ne va plus

Revenir sur la seconde mi-temps de ce Sion-Bienne c'est parler d'un sujet qui n'a pas beaucoup de rapports avec le football. Cependant si l'on conçoit certains mouvements de nervosité, l'ensemble de la prestation biennoise est un peu à l'image de son entraîneur qui finit par perdre la face en subissant une expulsion peu flatteuse.

Nous préférons oublier au plus vite ce qui nous a été offert hier durant la majeure partie de la seconde mi-temps.

Merci M. Vidjak

Personnellement, en tant que responsable de communiquer à nos confrères, assistant au match, la formation des deux équipes, nous remercions M. Vidjak pour son comportement avant la rencontre.

En effet, 20 minutes avant la rencontre nous avons demandé la composition de son équipe à l'entraîneur biennois. Six numéros de joueurs avaient été indiqués de manière erronée. Après cela il n'y a pas de quoi s'étonner du reste.

JM

NUMEROS GAGNANTS DE LA TOMBOLA

17 - 487 - 715

Le BUT de la Teinturerie



Nettoyer vos vêtements et vous les rendre comme neufs.
Angle Planta SION
P 38 S

Résultats et Classements Sport-Toto No 26

Colonne des gagnants
11 x x 21 221 211 x

Ligue Nationale A

Chaux-de-Fonds-Chiasso	renvoyé
Granges-Bâle	5-1
Lausanne-Grasshoppers	0-0
Lugano-Bellinzona	0-0
Sion-Bienne	0-1
Young-Boys-Lucerne	5-1
Zurich-Servette	1-3
Lausanne	15 9 4 2 37-16 22
Servette	15 9 2 4 30-15 20
Young Boys	14 7 2 5 31-24 16
Grasshoppers	14 6 6 4 31-27 16
Lucerne	15 5 6 4 20-24 16
Chaux-de-Fonds	14 7 1 6 31-18 15
Lugano	14 4 7 3 14-18 15
Sion	15 6 2 7 26-17 14
Zurich	15 5 4 6 23-22 14
Bâle	15 6 2 7 27-39 14
Granges	14 4 5 5 20-19 13
Bellinzona	15 3 5 7 12-25 11
Chiasso	14 3 3 8 10-30 9
Bienne	15 2 5 8 20-38 9

Ligue Nationale B

Aarau-Winterthur	1-2
Baden-Berne	1-0
Brühl-Porrentruy	0-1
Schaffhouse-Le Locle	renvoyé
UGS-Cantonal	2-1
Young Fellows-Thoune	2-2
UGS	14 8 2 4 30-20 18
Thoune	14 7 4 3 32-26 18
Aarau	14 7 3 4 36-22 17
Young Fellows	14 6 5 3 28-19 17
Brühl	14 8 1 5 29-21 17
Cantonal	14 8 1 5 26-21 17
Winterthur	14 8 1 5 24-19 17
Soleure	13 6 2 5 21-20 14
Porrentruy	14 4 4 6 24-32 12
Le Locle	13 4 2 7 22-28 10
Schaffhouse	13 3 4 6 16-33 10
Berne	14 4 1 9 19-24 9
Baden	14 3 3 8 27-34 9
Moutier	13 2 3 8 17-32 7

Première Ligue

CS Chênols-Stade Lausanne	1-1
Raron-Fribourg	1-1
Renens-Versois	1-1
Xamax-Martigny	2-1
Yverdon-Forward Morges	1-1
Xamax	13 8 5 0 26-13 21
Fribourg	14 7 6 1 21-10 20
Forward Morges	14 8 3 3 29-20 19
CS Chênols	14 7 4 3 32-18 18
Etoile Carouge	13 7 3 3 35-20 17
Vevey	13 6 4 3 27-23 16
Raron	14 5 5 4 26-24 15
Yverdon	14 4 4 6 18-29 12
Malley	13 4 3 6 24-25 11
Versois	14 3 4 7 19-28 10
Stade-Lausanne	14 3 2 9 25-36 8
Martigny	14 2 3 9 8-17 7
Renens	14 1 2 11 12-39 4

Deuxième Ligue

Grône-US Port-Valais	1-2
Monthey	12 19
Sierre	11 17
Saillon	11 13
Salgesch	11 13
St-Maurice	10 12
Muraz	11 11
US Port-Valais	12 11
Brigue	11 10
Grône	10 6
Vernayaz	11 5
Saxon	12 5

Troisième Ligue

St-Léonard-Naters	renvoyé
-------------------	---------

Coupe valaisanne 5e tour principal

Viège-Steg	2-3
Salgesch-Riddes 3-3 après prolongations. Riddes vainqueur par tirage au sort.	
Lens-Vernayaz	3-2
Monthey-Muraz	3-1

Coupe des Juniors de l'AVFA 3me tour principal

Brigue-Raron	2-1
Sierre-Conthey	0-1
Leytron-Fully	5-3
Monthey-Vernayaz	renvoyé

Dimanche prochain

Ligue Nationale A

Bellinzona - Lausanne	
Bienne - Zurich	
Chiasso - Lugano	
Grasshoppers - Young Boys	
Lucerne - Granges	
Servette - La Chaux-de-Fonds	

Ligue Nationale B

Berne - Moutier	
Cantonal - Brühl	
Le Locle - UGS	
Porrentruy - Baden	
Soleure - Young Fellows	
Thoune - Aarau	
Winterthur - Schaffhouse	

Première Ligue

Forward Morges - Versois	
Fribourg - Renens	
Etoile Carouge - Martigny	
Malley - Raron	
Stade Lausanne Yverdon	
Vevey - Xamax	

Coupe Suisse - Demi-finale

Bâle - Sion	
-------------	--



Image symbolique de ce match : le FC Sion s'est réu vainement à l'attaque de la défense bernoise qui a stoppé toutes les actions avec les moyens du bord. On en voit un de ces moyens ici où Germanier réussit in-extremis à éviter une charge adverse tandis que, dans le fond, Perroud et Sixt sont prêts à intervenir. A-t-on remarqué que c'est ici la défense séduinoise qui évolue jusque dans les 16 m. ? Preuve de la supériorité stérile séduinoise.

(Photo Valpresse)

Nouveau Chokito

le choco-snack de Nestlé



NESTLÉ Bâton au chocolat avec caramel léger

un délicieux caramel léger
enrobé de rice Krispies et de chocolat au lait

pour tromper la faim
pour tenir le coup!



**Dans la Taunus 12M
la traction est à l'avant.
C'est pourquoi elle se laisse
si bien guider.**

Comme aucune autre voiture, la Taunus 12M fait corps avec la route, sans jamais dévier de sa trajectoire - même sur la neige ou la glace. Pourquoi? Parce que, sur la 12M, les roues motrices sont à l'avant. Elles entraînent la voiture, et les roues arrière ne peuvent que suivre docilement.

Mais la Taunus 12M présente encore d'autres avantages à l'avant. C'est là qu'on trouve son économique moteur en V aux 143 records du monde (50 chevaux fougueux et endurants) et ses

énergiques freins à disque. Ainsi, dans la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière!

En effet, cinq personnes trouvent confortablement place dans la 12M; elles peuvent y étendre les jambes, car le plancher est complètement plat. Pas de tunnel de transmission, pas de passages de roue encombrants: la petite voiture à l'intérieur le plus grand! Vous y trouvez par contre, un choke automatique (pour des démarrages immédiats), un chauffage puissant (pour une

chaleur immédiate), des prises d'air réglables (pour des vitres toujours claires et une ventilation bien répartie). Et bien sûr, un coffre généreux de 560 litres.

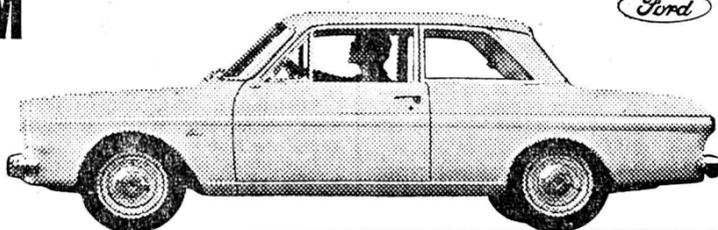
Fr. 7475.-
(2 portes, 6/50 CV)

Autres modèles: Taunus 12M 4 portes, 6/50 CV; 12M «TS» 2 ou 4 portes, 8/72 CV; 12M Coupé 2 portes, 8/72 CV; 12M Stationwagon 3 portes, 8/57 CV.

FORD TAUNUS 12M

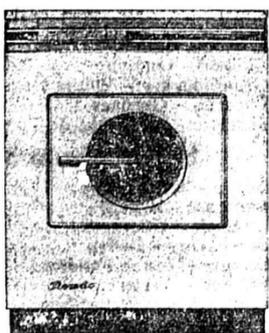
Sur la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière.

- Freins à disque à l'avant
- Nouveau système de ventilation
- Moteur en V champion du monde
- Boîte à 4 vitesses toutes synchronisées



COLLOMBEY: Garage de Collombey SA - Tél. (025) 4 10 49 SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, Rue St-Georges - Tél. (027) 2 12 71
SIERRE: Garage du Rawyl SA - Tél. (027) 5 03 08
BRIG: Franz Albrecht, Garage des Alpes - CHARRAT: René Bruttin, Garage de Charrat - GRONE: Théoduloz Frères, Garage - MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny - MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac - MORGINS: Robert Diserens, Garage - VISP: Edmond Albrecht, Garage. P 3333 Z

BROWN BOWERI



Avec la RNDOMATIC BBC, plus de problème de lessive....

- sélecteurs de programmes automatiques.
- 11 programmes de lavage.
- 5-2 kg. de linge.
- sans fixation au sol.
- cuve et tambour en acier inoxydable.

Prix Fr. 2.380.-

Facilités de paiement.

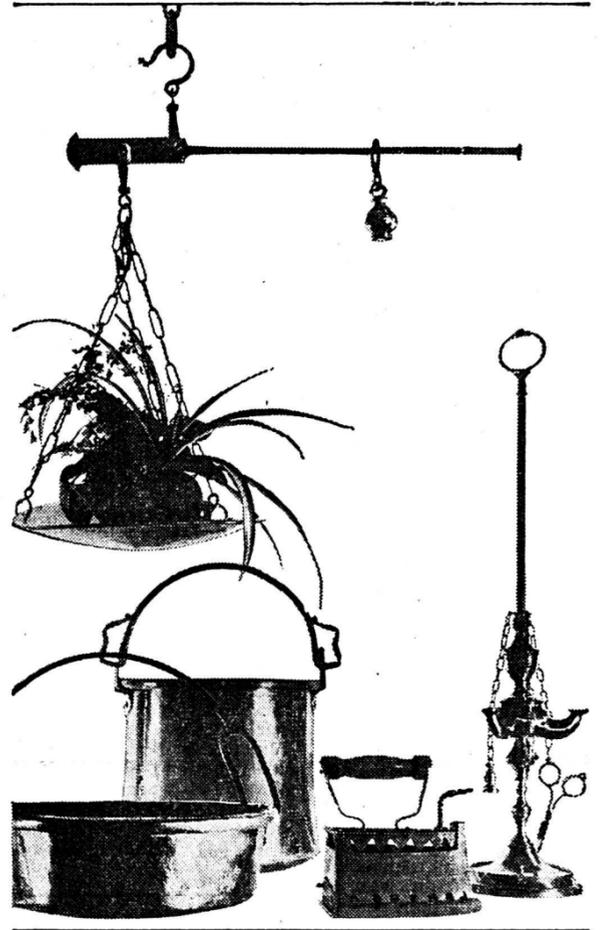
AGENCE BBC POUR LE VALAIS



Rue Dixence 6
Tél. (027) 2 35 41
P 229 S

Demandez des prospectus!

Boutique Antiquités!



Vente au sous-sol

à la **PORTE NEUVE** SION

P 5 S

INVITATION

DURS D'OREILLES!

QUELLE JOIE DE REENTENDRE NORMALEMENT!

Pourquoi rester isolés, alors que les meilleures marques mondiales sont capables de corriger les pertes de l'ouïe jusqu'à 90%?

BELTONE INTERTON
LINKE OMNITON

SERVICE
OVULATON

Les appareils miniatures derrière l'oreille, les appareils de poche et lunettes acoustiques. Audiogramme et essais gratuits. Service de piles et réparations.

CONSULTATION AUDITIVE:
Mardi 2 mars de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 16 h.

PHARMACIE A. Buchs (anc. Darbellay) - SION, rue de Lausanne. Tél. (027) 2 10 30

Veuillez prendre rendez-vous.

Fournisseur officiel de l'assurance invalidité fédérale.

P 182 N

Ce soir: SOIREE MARTI

Nous vous invitons pour 2 heures de bonne humeur et de véritable ambiance de vacances. Nos projections commentées vous emmèneront un bref instant dans des contrées étrangères aux caractéristiques toujours attrayantes; nous faisant oublier les soucis quotidiens.

ENTREE LIBRE
A 20 heures
au Restaurant de la Matze - SION
P 334 U



Verbier

ON CHERCHE

terrain

800 - 1200 m2.
Faire offre en indiquant situation selon plan Mugnier. Agences s'abstenir.

Ecrire sous chiffre P 65214 à Publicitas, 1951 Sion.

Première Ligue

Xamax bat Martigny 2 - 1

Mi-temps : 0-0.
Terrain de Xamax. Temps couvert.
400 spectateurs. Arbitres : M. Bulliard (Broc). Corners : 14-2 en faveur de Martigny.

MARTIGNY : Biaggi ; Rouiller, Giroud ; Dupont, Pasegen, Roduit ; Puipe, Titze, Grand, Sutter, Wehrli.
XAMAX : Jacottet ; P. Tribolet, Gruber ; L. Tribolet, Merlo, Gentil ; Rickens, Ballaman, Facchinetti, Serment, Voser.

Cette rencontre fut disputée sous le signe de la prudence tout au moins durant la première mi-temps où les avants des deux équipes accumulèrent les maladresses. Conséquen-

ce, le jeu se passa uniquement au centre du terrain, facilitant ainsi le travail des défenseurs qui se montrèrent intraitables. Cependant ce match peut également être qualifié de celui des occasions manquées car un pénalty à chaque équipe fut manqué.

En seconde mi-temps, le jeu s'anima lorsque Serment ouvrit le score après deux minutes. Dès lors, les Martignerains montèrent résolument à l'assaut des buts défendus par l'excellent Jacottet. Cette supériorité fut récompensée par un but mérité signé Sutter. Malheureusement pour les Octoduriens une contre-attaque

de l'équipe locale et Rickens scellaient la victoire de Xamax, cinq minutes plus tard.

Les Valaisans firent de louables efforts pour arracher le match nul qui n'aurait pas été immérité, loin de là, mais rien ne réussissait. Le nombre des corners 14-2 en faveur de Martigny indique bien que nos représentants auraient mérité un meilleur sort. Les dieux du stade n'étaient pas avec eux hier mais ils peuvent regarder devant eux avec confiance, car l'équipe, malgré les grandes difficultés, a retrouvé un mordant qui permet les plus grands espoirs.

Rarogne - Fribourg 1 - 1

Terrain de «Rhôneglut» en bon état.
200 spectateurs.

Rarogne : Anderegg ; Salzgeber A., Bregy B., Bregy M., Imboden M., Trogger M., Aeberhard (Troger Ad.), Troger P., Imboden P., Lochmatter, Troger Albert.

Fribourg : Brosi, Chorderet, Gros, Cottin, Blanc, Raetzo, Brunisholz, Wiemann, Birbaum, Weber, Neuhaus.
Arbitre : M. Coutaz de Genève.
Buts : 40ème Wymann sur pénalty, 75ème Lochmatter.

Ce sont deux équipes déjà bien en forme qu'il nous a été donné de voir évoluer sur le terrain de «Rhôneglut» pendant un après-midi assez froid. Si la partie fut agréable à suivre, tout particulièrement faire-

play de part et d'autre, en revanche les antagonistes se dépensèrent sans compter dans une lutte acharnée de laquelle Rarogne réussit à arracher un point. Les visiteurs qui semblent afficher un meilleur bagage technique eurent en première mi-temps quelques occasions de scorer tout en profitant d'un fort vent d'ouest qui nous tint compagnie pendant 90 minutes.

Une petite production d'un défenseur de Rarogne, résultat d'un manque de concentration, nous valut un pénalty que Wymann transforma de façon fort bien réussie. Avec le changement de camp, Rarogne pouvant compter sur la complicité du vent se porta résolument à l'assaut des buts de Brosi. Cependant et selon la tradi-

tion et un peu la faiblesse des avants, Rarogne manqua une nouvelle fois de réussite devant les buts adverses. Il y a beaucoup trop de tirs mal ajustés alors qu'une domination constante devait permettre aux gens de l'endroit de concrétiser cet avantage territorial. Finalement ce fut le jeune Lochmatter qui réussit à sortir son épingle du jeu et arracher une égalisation méritée pour son camp.

Excellent début de Rarogne qui obtient en face de Fribourg un match nul, ce qui à notre humble avis est presque une victoire quand on pense aux prétentions que peuvent, et cela avec raison, avoir les Fribourgeois cette saison.

MM

Deuxième Ligue

Grône - US Port-Valais 1-2 (1-0)

Stade des Condémines à Sierre. Arbitre : M. Gaudel de Lausanne.

Grône : Schalbetter, Bitz M., Rudaz, Zufferey, Micheloud J., Largey, Micheloud G., Favre, Micheloud H., de Preux, Devantéry, Vogel.

Port-Valais : Favez JM, Roch, Besse M., Bressoud, Schurmann, Grept, Hertel, Favez R., Brouzé, Anchise, Dupperet, Tamborini.

Buts : 44ème, Bitz sur pénalty, 55ème Favez R., 77ème Anchise.

Le terrain de Grône étant impraticable, les équipes de Grône et US Port-Valais reprenaient la compétition sur la pelouse de Condémines. Comme il fallait s'y attendre, ce premier contact après la longue pose d'hiver n'aura pas été une démonstration de la part des 2 équipes. En première mi-temps, les acteurs eurent d'énormes difficultés à trouver la bonne carburation de sorte que ce n'est qu'à la 44ème minute que Bitz transforma un pénalty.

Dès la reprise US Port-Valais renversa la vapeur et au fil des minutes sa pression augmenta. Cette constante domination amena l'égalisation à la 55ème et le but de la victoire à la 77ème minute. Au cours de cette période de jeu, les joueurs de Grône ont paru abattus et fatigués ce qui a permis aux visiteurs de glaner 2 points fort salutaires et précieux pour la suite de la compétition.

A. Cz

Coupe Valaisanne

Viège - Steg 2-3 (1-2)

Terrain de Viège en bon état. 50 spectateurs. Fort vent.

VIEGE : Furger, Noti, Mazotti J.; Mazotti B., Mueller R., Domig ; Heldner, Poss, Wicky, Mueller P., Gruber L.

Buts : Mueller P., Wicky, Voefray, Hildbrand 2.

C'est sans grande conviction que les gens de l'endroit jouèrent cette rencontre de Coupe valaisanne. De leur côté, les visiteurs étaient venus à Viège avec le ferme espoir de faire quelque chose. En donnant une réplique valable à une formation plutôt mieux armée techniquement, les gens de Steg surent tirer les marrons du feu au bon moment. Volontaires, ne craignant pas les charges rudes tout en restant corrects, les visiteurs surent profiter au maximum des chances offertes alors que leurs vis-à-vis furent de bien mauvais réalisateurs devant les buts adversaires.

Victoire méritée de Steg qui se dépensa sans compter alors que les gens de l'endroit ne montrèrent que peu de volonté, le gardien de son côté s'étant trouvé dans un bien mauvais jour.

MM

Monthey - Muraz 4-1

Mi-temps : 2-1

Ce match de coupe valaisanne disputé devant une centaine de spectateurs n'a guère posé de problèmes au FC Monthey.

Muraz qui n'avait pas disputé un seul match d'entraînement n'alignait que 10 joueurs. En luttant avec beaucoup de volonté, il parvint cependant à combattre pendant presque toute la première mi-temps avec le FC Monthey, le murien Beorgeaud ayant répliqué au but initial réussi par le Montheyssan Bussien. Par la suite Burren marqua trois buts assurant ainsi le succès normal de son équipe.

Vernayaz - Lens 2-3

Mi-temps (0-3)

Vernayaz : Moret ; Veuthey, Décaillet, Randazzo ; Granges, Lugon, Martinal ; Bubloz, Rouiller, Mayor, Damay.

Lens : Praplan ; Nanchen, Praplan R., Pannatier, Praplan J.; Lamont G., Emery ; Naoux, Bagnoud I, Bagnoud II, Lamont V.

Buts : Naoux (1) et Bagnoud II (2) pour Lens ; Lugon et Pasquier pour Vernayaz.

Arbitre : M. Lugeon de Lausanne. Terrain en bon état, mais glissant. A la 15ème minute, le gardien Moret est blessé et est remplacé par Rouiller jusqu'à lors centre-avant. Pasquier rentre comme centre-avant.

Ce match de coupe valaisanne disputé devant une centaine de spectateurs a déçu les plus chauds supporters du FC Vernayaz. En effet, après 15 minutes de jeu, les Lensards menaient par 3 à 0. Vernayaz qui a pratiquement dominé tout le match, à part les 15 premières minutes où ils encaissèrent trois buts, n'est pas parvenu à remonter le score contre une équipe beaucoup plus volontaire qu'elle. Ce n'est qu'à la 20ème minute de la seconde mi-temps que les joueurs locaux ont réussi à battre l'excellent gardien de Lens, Praplan. A 3 à 2, tout n'était pas perdu pour Vernayaz, mais le beau jeu d'antan fit défaut et, Lens, équipe de 3ème ligue plut par son jeu en profondeur, sur un terrain glissant qui ne permettait pas de confectionner un beau football.

Vernayaz, jouant avec 3 ou 4 juniors, doit améliorer son jeu et mettre plus de volonté, s'il ne veut pas finir au bas du classement et trouver la route de la 3ème ligue.

Bd.



CYCLOCROSS

Regamey,

premier vainqueur cantonal à Sion

C'est le Cyclophile séduis qui organisait hier la première manifestation cycliste de la saison, sous forme d'un cyclocross disputé près de la colline de Potence, qu'il fallait escalader cinq fois au cours des 17,5 km. que comportait l'épreuve.

Dès le départ, Regamey prit le commandement du peloton, suivi de près par Charly Mathieu, Luyet et Georges Debons. Déjà bien en forme et pédalant avec beaucoup d'aisance, Regamey augmentait sans cesse son avance pour terminer en grand vainqueur laissant le second, Mathieu à plus d'une minute. Par contre, les autres coureurs ont eu beaucoup de peine à suivre le train imposé par les deux coureurs, et Georges Debons compte un retard de 5 min. 43 sec. Naturelle-

Allô Macolin !

L'EPGS œuvre en faveur du développement du ski

Il est assez difficile d'évaluer avec précision le nombre de jeunes gens qui apprennent à skier grâce aux initiatives de l'Enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports, mais on constate que le nombre des élèves des cours organisés soit par l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin (au dégué de janvier l'école organisa, à Montana, un cours spécial pour ecclésiastiques des deux confessions officiant dans des camps de jeunesse et ce cours remporta un grand succès), soit par les offices cantonaux EPGs. Genève a organisé son cours principal au centre sportif tessinois d'Airolo, mais d'autres cours ont eu lieu ou auront lieu dans d'autres stations, l'office EPGs du canton de Vaud occupe, soit par ses propres cours, soit par ceux des groupements sportifs placés sous son contrôle pour ainsi dire en permanence l'ancienne cabane militaire de Breteye. Les baraquements militaires du Lac Noir ont vu d'abord le cours annuel de l'EPGS du canton de Fribourg avec presque 200 élèves, puis, pendant presque tout le mois de janvier, des cours de différentes écoles, collèges, etc. qui, en partie, se poursuivront également en février. Le centre sportif valaisan d'Ovronnaz ne désemplit pas et l'office cantonal EPGs du Valais a contrôlé environ une douzaine de cours de ski dans différentes localités du canton. Presque 300 jeunes Neuchâtelois de 16 à 20 ans ont suivi les deux cours or-

ganisés par l'office cantonal EPGs de Neuchâtel à Andermatt, où les Neuchâtelois fraternisèrent avec les jeunes Tessinois (l'affluence des élèves tessinois est telle qu'en plus des trois cours organisés en janvier, un quatrième aura lieu en mars au centre de l'ANEP à Mürren!!) ainsi qu'avec les gardes des fortifications. Le Groupe biblique des écoles et université de Neuchâtel a eu son cours annuel à Cinuoschel-Brail (Engadine), les Unions Cadettes neuchâteloises aux Bagnenets, le Groupe de l'Eglise libre à Chandolin (VS) et le Gymnase de La Chaux-de-Fonds à la Lenk. Bref, ce sont bien quelques milliers de jeunes gens des cantons romands qui ont appris à connaître les joies du ski grâce aux offices cantonaux de l'EPGS, qui ont pu compter, partout, sur la collaboration de moniteurs compétents, dévoués et enthousiastes. Selon les nouvelles prescriptions sur les cours à ski EPGs, une course de fond de 2 à 6 km doit figurer désormais parmi les cinq épreuves des examens. L'école fédérale de Macolin a commandé, à cet effet, auprès de firmes suisses, 4000 paires de ski de fond et autant de paires de chaussures de fond, mais comme les délais de livraison sont assez longs, seules 1000 paires de ski et chaussures de fond seront disponibles pour l'hiver 1965-66, aussi la course de fond peut-elle être remplacée par une excursion à ski avec montées à l'aide de peaux de phoques et descentes.

Deux nouveaux films pour Macolin et l'EPGS

L'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin s'est enrichie

d'un nouveau film de propagande, réalisé par le cinéaste bernois M. Charles Zbinden et ses collaborateurs, qui montre sous le titre «Mélodie du sport» toutes les multiples activités de l'EPGS dans le merveilleux décor naturel de Macolin. Ce film de 200 m en cinémascope Eastmancolor, d'une durée de 8 minutes, a été présenté, avec un vif succès, dans le Secteur «Art et Vie» à l'Expo nationale de Lausanne et est actuellement à la disposition des intéressés.

M. Zbinden sortira bientôt un deuxième film de 225 m et d'une durée de huit minutes et demie, intitulé «Viens avec nous», destiné à faire connaître dans tous les milieux de notre population les bienfaits de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et du sport, dont le principal but est surtout celui de développer la formation et l'éducation physique de la jeunesse suisse.

Le H.C. La Chaux-de-Fonds promu en Ligue Nationale A



De gauche à droite, debout : Squaldo, Reinhard, Humbert, Huguenin R., Stettler et Türler ; à genoux : Huguenin S.P., Leuenberger, Huggler et au premier plan : Scheid egger, Chenaux, Dannmeyer et Gentli.

La Ligue Nationale a siégé

Les représentants des clubs de Ligue nationale ont tenu leur assemblée de printemps à Berne sous la présidence de M. André Sandoz (Neuchâtel) qui a adressé ses félicitations au CP Berne pour son titre de champion suisse et à La Chaux-de-Fonds et Ambri pour leurs titres de champions de groupe. Cette assemblée a surtout été consacrée à la discussion et à l'approbation du nouveau règlement du comité de Ligue nationale. Ce règlement donne à tous les clubs de Ligue nationale les mêmes droits et les mêmes devoirs. Les clubs doivent se réunir au moins deux fois par année, une fois pour l'approbation du calendrier établi par le comité et une fois, en fin de

saison, pour la préparation de l'assemblée générale de la Ligue suisse de hockey sur glace. A la demande de cinq clubs ou du comité, une assemblée extraordinaire peut être convoquée.

Au chapitre des élections, MM. Jack Lutta (Davos) et Willi Gassmann (Bienne) ont été réélus par acclamations respectivement au poste de vice-président et à celui de secrétaire-trésorier.

TOURNOI INTERREGIONAL JUNIORS A UZWIL

Suisse orientale-Suisse centrale, 2-3; Suisse centrale - Suisse occidentale, 5-4 ; Suisse occidentale - Suisse orientale, 4-7 ; Suisse centrale - Suisse occidentale, 3-6 ; Suisse occidentale -

Suisse orientale, 1-2. — Classement final : 1. Suisse centrale, 8 p. ; 2. Suisse orientale, 4 p. ; 3. Suisse occidentale, 0 p.

■ La finale pour l'attribution du titre de champion de première ligue entre Moutier et Rapperswil aura lieu le 6 mars dans une ville à désigner.

Deux équipes qui joueront dans le groupe B, avec la Suisse, lors du prochain tournoi mondial en Finlande, ont disputé des matches internationaux. A Salzbourg, l'Autriche s'est inclinée par 1-7 devant la Tchécoslovaquie B (1-0 0-3 0-4). A Copenhague, la Hongrie a battu le Danemark par 6-2 (1-0, 0-1, 5-1).

Avec 100 francs déposés chaque mois à la Société de Banque Suisse vous obtiendrez:

après 2 ans	2'481.90
après 4 ans	5'127.80
après 6 ans	7'948.45
après 8 ans	10'955.40
après 10 ans	14'161.00
après 12 ans	17'578.35
après 14 ans	21'221.40
après 16 ans	25'105.15
après 18 ans	29'245.40
après 20 ans	33'659.20

Epargnez 100 francs chaque mois et votre capital s'accroîtra rapidement comme indiqué ci-dessus; ce n'est qu'un exemple, basé sur un taux d'intérêt annuel de 3%.

A la Société de Banque Suisse vous pouvez même placer votre argent jusqu'à 4%.

Il vaut la peine d'épargner chez la Société de Banque Suisse!

Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein
SION, SIERRE, MONTANA, CRANS, SAXON

La Société de Banque Suisse vous offre en effet diverses possibilités de dépôts à la fois sûrs et productifs, par exemple: livrets ou comptes de dépôts livrets ou comptes de placements obligations de caisse

Tous renseignements nécessaires - également sur le système d'épargne par la poste - vous seront fournis aux guichets de la Société de Banque Suisse.



BVE-18

SKI

Edmund Bruggmann gagne en Yougoslavie

Les courses internationales de Kranjska Gora (Yougoslavie), dernières épreuves de la saison en catégorie FIS 1a, ont débuté par le slalom géant, qui a permis au Suisse Edm. Bruggmann de remporter une victoire très nette. En effet, le jeune skieur de Flums (21 ans) a battu de 1' 69 son plus dangereux rival, l'Italien Felice de Nicolo.

1. Edmund Bruggmann (S) 2' 33" 04; 2. Felice de Nicolo (It) 2 34 73; 3. Michel Arpin (Fr) 2 34 83; 4. Gerhard Nanning (Aut) 2 35 01; 5. Franz Dirgruber (Aut) 2 35 01; 6. Georges Mauduit (Fr) 2 35 54; 7. Werner Bleiner (Aut) 2 35 75; 8. Stefan Kaelin (S) 2 36 66; 9. Louis Jauffret (Fr) 2 36 98; 10. Ernst Scherzer (Al-E) 2 37 46; 11. Stefan Sodat (Aut) 2 37 81; 12. Andreas Sprecher (S) 2 40 18.

Georges Gruenfelder 3me à Cervinia

Les courses internationales de Cervinia se sont poursuivies par un second slalom géant, qui a été enlevé par le Français Roger Rossat-Mignot et l'Autrichien Reinhard Trittscher, qui ont réalisé le meilleur temps en 1'26"1. Le Suisse Georges Gruenfelder a pris la troisième place à quatre dixièmes de seconde des vainqueurs.

1. Roger Rossat-Mignot (Fr) et Reinhard Trittscher (Aut) 1 26 1; 3. Georges Gruenfelder (S) 1 26 5; 4. Ivo Mahlknecht (It) et Otto Madlencik (Aut) 1 26 6; 6. Erich Sturm (Aut) 1 26 7; 7. Dumeng Giovanoli (S) 1 26 8; 8. Jean-Daniel Daetwyler (S) 1 27 4; 9. Giuseppe di Biasio (It) 1 27 8; 10. Rupert Salzmann (Aut) 1 27 9; 15. Alby Pitteloud (S) 1 30 4.

Beat von Allmen

2me à Villard-de-Lans

Deux épreuves étaient inscrites au programme de la seconde journée du Grand Prix de Villard-de-Lans (FIS Ib): le slalom spécial dames et la descente messieurs.

FERNANDE BOCHATAY FAIT UNE MAUVAISE CHUTE

La Suissesse Fernande Bochatay a été victime d'une chute au cours de la descente. Fortement commotionnée, elle ne souffre cependant d'aucune fracture. Néanmoins, elle devra observer plusieurs jours de repos. Sa participation aux prochains championnats nationaux de Wengen n'est donc pas certaine.

Voici les résultats:

Slalom spécial dames: 1. Christine Goitschel (Fr) 99" 46 (48" 50, 50" 96); 2. Christine Terrailon (Fr) 99 75 (47 72, 52 03); 3. Annie Famosse (Fr) 99 99 (49 23 50 76); 4. Edith Zimmermann (Aut) 102 20; 5. Madeleine Bochatay (Fr) 102 55. - Puis: 7. Ruth Adolf (S) 105 73.

Combiné féminin: 1. Edith Zimmermann (Aut) 14.81 p.; 2. Christine Terrailon (Fr) 15.97; 3. Madeleine Bochatay (Fr) 21.42.

Descente messieurs: 1. Alain Blanchard (Fr) 1' 51" 47; 2. Beat von Allmen (S) 1 51 57; 3. Daniel Cathiard (Fr) 1 51 98; 4. Jean-Paul Jallifier (Fr) 1 52 02; 5. Christian Raisin (Fr) 1 52 70. - Puis: 17. Pierre Michaud (S) 1 56 63.

Slalom géant du Ski-Club de Morcles

SAINT-MAURICE (JJ). - Le 21e concours de slalom géant du Ski-Club de Morcles s'est déroulé sur sa piste d'une longueur de 3 km, avec une dénivellation de 800 m. Les concurrents devaient passer par 30 portes de contrôle. Plus de 800 spectateurs, sous un soleil magnifique, encouragèrent les participants pour leur sportivité.

Le président donna les résultats après avoir annoncé qu'un prix spécial était attribué à MM. Brun Ernest (Lavey), Willy Späth (Bex) pour leur assiduité à notre concours.

Tous les challenges sont attribués pour une année.

Dames: 1. Daves F. Daviaz 2'41"9; 2. Claude Chantal, Morcles 2'53"6, etc.

Juniors: 1. Gertsch F., Yvorne 2'17"1; 2. Immer F., Lavey 2'24"2; 3. Solioz R., Troistorrens 2'29"3; 4. Dupertuis M., Yvorne 2'31"2; 5. Chonton Bernard, Morcles 2'42"5, etc...

Seniors I. - Mottier Raymond, Les Mosses 2'05"6; 2. Kohli J.-P., Bex 2'10"2; 3. Mesching, Yvorne 2'12"7; 4. Gertsch Philippe, Yvorne 2'15"6; 5. Jordan Raymond, Daviaz 2'21"6, etc.

Seniors II. - 1. Jordan Fernand, Daviaz 2'28"9; 2. Jordan Gilbert, Daviaz 2'32"7; 3. Oberson, Yvorne; 4. Ecuyer L., Morcles, etc.

Seniors III. - 1. Solioz Roger, Morgins 2'28"8; 2. Brun Ernest, Morcles 3' 40"2.

Seniors IV. - 1. Cheseaux Marc, Lavey 3'00"2; 2. Späth Willy, Bex 3'50"1, etc.

Interclubs. - 1. Yvorne 6'45"4; 2. Bex 7'03"2; 3. Daviaz 7'23"2; 4. Morcles 8'14"8; 6. Lavey, 8'29"4, etc.

VOITURES OCCASIONS

Citroën 2 CV

types divers de 1955 à 1962, à partir de Fr. 750.-

Citroën 3 CV Ami 6

1962, contrôle et parfait état, bon marché.

Citroën ID-19

plusieurs modèles divers de 1957 à 1963, état parfait, à des prix avantageux.

DKW Auto-Union

1000 S, 1962, freins à disques, peu roulé, belle occasion.

Ford Taunus 17 M

1962, 4 portes, véhicule soigné.

Ford Taunus 15 M

1957, moteur révisé, véhicule soigné, bas prix.

Opel Car-A-Van

1962, peu roulé, parfait état.

Renault Dauphine

1962, très bonne occasion.

Tous nos véhicules sont contrôlés dans nos ateliers et livrés expertisés.

GARAGE MODERNE - SION

Agence CITROËN
Tél. (027) 2 17 30

P. 371 S

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pièce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.

SAUCISSON SEC

la pièce 1.50 - 10 pièces 1.30
Envoi partout contre rembour.

Boucherie

O. MUDRY - MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 73

A VENDRE, Valais Central, proximité route du Simplon,

construction récente

et solide avec forte dalle. Surface 250 m2, hauteur inférieure 4 m., eau, électricité, chauffage. Place attenante 1250 m2.

Ecrire sous chiffre P 27479 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant du Rhône - Martigny

cherche **UNE SOMMELIERE** connaissant le service de table et **UNE APPRENTIE FILLE DE SALLE.** Date d'entrée à convenir.
Tél. (026) 6 07 59
P 27482 S

Pour raison d'âge, A REMETTRE

COMMERCE PRODUITS LAITIERS

seul au centre de Lausanne. Chiffre affaires intéressant. - Conditions selon entente.
Prendre rendez-vous
Tél. (021) 22 94 79

ON CHERCHE

sommelière

débutante acceptée. Vie de famille. Congés réguliers.

Restaurant «La Maison Rouge» - sur Monthey.
P 27571 S

JE CHERCHE

sommelière

Débutante acceptée. Bon gain. Vie de famille.

Tél. (027) 5 12 31
Sierre.
P 27578 S

JE CHERCHE à louer à Saxon, pr la fin de l'année,

appartement

4 à 5 pièces avec confort.

Ecrire sous chiffres P 27601 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise du Valais central cherche

chauffeur

pour camion basculant.
Faire offres sous chiffre P 27603 à Publicitas, 1951 Sion

AVIS DE TIR AVIS DE TIR

Des tirs aux canons et roquettes auront lieu comme il suit:

Mercredi	3.3.65	0900-2100
Judi	4.3.65	0900-2100
Vendredi	5.3.65	0900-2100

Emplacement des pièces: Salanfe.

Région des buts: Salanfe pl. 1953 - Haute Cime - Dent de Barma - Mont Ruan - Mur des Rosses - Pic de Tenneverge - Pte de la Finive - Le Cheval Blanc - Pte de la Terrasse - Aig. du Charro - Les Perrons - Bel Oiseau - Pte d'Aboillon - Pl. 2968.7 - Col d'Emaney - Salanfe pl. 1953.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt. de la Place d'armes de St-Maurice
Tél. (025) 3 61 71

Ofa 03.052.01-11 B

Des tirs au canon auront lieu comme il suit:

Mercredi	3.3.65	0830-1800
Judi	4.3.65	0830-1800

Emplacement des pièces: Savatan - Lavey-Village.

Région des buts: Dent de Valerette - Pte de l'Erse - Dent de Valère - Crête du Dardeu - Tête de Chalin (exclu) - Cime de l'Est - Tête Motte - Pte Fornet - L'Aiguille - Seintanère - Crête des Jours - Champi - Dent de Valerette.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt. de la Place d'armes de St-Maurice
Tél. (025) 3 61 71

Ofa 03.052.01-12 B

CHAUFFEUR - LIVREUR

jeune italien (Florence) de 28 ans, célibataire, cherche place comme chauffeur. Huit ans de pratique. Connaissance du français.

Ecrire sous chiffre P 27452 à Publicitas, 1951 Sion.

ENTREPRISE DE CHAUFFAGES CENTRAUX A SION cherche

monteurs en chauffage

connaissances sanitaires. Entrée tout de suite.

S. Zumoberhaus, Installateur, «Les Iles» - Sion - Tél. (027) 2 54 19.

P 17261 S

L'Auberge du Pont, à St-Léonard, cherche

1 lingère

et une

sommelière

connaissant si possible les deux services.

Tél. (027) 4 41 31
P. 1108 S

SION

(027) 2 55 91

23, Rue de la Porte-Neuve

engagerait



VENDEUSE EXPERIMENTEE

à la demi-journée.

P 27618 S

Du 1er février au 31 mars...

Emile Bovier - Vespa-Service - Sion
Tél. (027) 2 27 29 vous offre:

UN PNEU et UNE CHAMBRE A AIR GRATIS POUR L'ACHAT D'UN VELO ou VELOMOTEUR

Marques: CILO - RIXE - CARAVELLE - VICTORIA - BERINI - MOBYLETTE.

P 366 S

imprimerie gessler s.a. Sion

Le 25e anniversaire du H C Sion a été dignement fêté

Le H. C. Sion a vécu, samedi, une journée qui fera date dans les annales du club. C'était en effet la date choisie pour la commémoration de son 25e anniversaire. Plusieurs manifestations étaient à l'ordre du jour. La journée fut donc particulièrement bien remplie.

La messe du souvenir

C'est à la cathédrale de Sion que s'est déroulé le premier acte. A 8 h. du matin, les membres et amis du H. C. Sion étaient conviés à assister à la messe dite par le révérend curé Bruner, qui prononça un court sermon de circonstance, cette messe fut suivie par une nombreuse assistance.

Première rencontre

L'après-midi, dès 15 h., était réservée au hockey sur glace proprement dit. Ce sont tout d'abord les juniors de Sion et de Martigny qui s'affrontent pour commémorer la première rencontre de juniors qui avait déjà vu les deux mêmes équipes aux prises.

Les Séduois se mettent plus rapidement en action que les visiteurs et bientôt ouvrent la marque. Cela ne leur aura pas porté chance, puisque, en fin de compte, ils seront dominés par les Martigneraux par 8 à 6. On a remarqué le meilleur patinage des visiteurs et ce résultat correspond parfaitement à la physiologie de la rencontre, bien dirigée par MM Borgeaud et Andréoli.

Autour des moins jeunes

Les vétérans séduois devaient tout d'abord rencontrer ceux de Montana, en souvenir des fameuses finales de 1952. Empêchés pour des raisons faciles à comprendre, — le déplacement de leur équipe première pour une rencontre importante à Fleurier — les gens du Haut-Plateau ont été remplacés, en dernière heure, par les vétérans du H.C. Sion, auxquels on doit quelques félicitations pour la sportivité dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

Le début de la rencontre est promet-

teur pour les anciens séduois. En effet, après les 20 premières minutes de jeu, ils mènent confortablement par le score de 3 à 0. Dès la reprise de la seconde période, l'on sent que les visiteurs prennent plus d'assurance. Ils parviennent à remonter la pente et même à prendre l'avantage en fin de tiers-temps. La troisième reprise est palpitante. Les Séduois font de louables efforts pour égaliser, mais le gardien sierrois est intraitable dans ses buts. Cependant, à quelques secondes de la fin, les locaux obtiennent leur 5e but, ce qui permet aux deux valeureuses équipes de terminer cette rencontre à égalité.

Très bien arbitrée par MM. Exhenry et Borgeaud, cette partie fut suivie par un nombreux public qui ne ménagea pas ses encouragements aux deux équipes.

Cérémonie à la patinoire

Avant le grand match qui opposera Sion à Berne, une brève cérémonie se déroule sur la patinoire. Le H.C. Sion est fleuri pour son titre de champion suisse, ainsi que pour sa victoire en Coupe. Puis Mme René Comina, donatrice et marraine, ainsi que M. Albert Pralong, parrain, remettent officiellement un magnifique étendard au président du H. C. Sion, M. Bernard Spahr. Les joueurs séduois reçoivent une médaille-souvenir offerte généreusement par un grand supporter du club et les joueurs du C.P. Berne reçoivent un panier de fruits valaisans.

Le Club des patineurs, par l'entremise de son président, M. Marcelin Clerc, remet une très belle channe au H. C. Sion, en souvenir de cette journée. Puis nous avons assisté à une gracieuse exhibition de patinage faite par Gaby Germanier.

La partie officielle

L'on ne saurait fêter un 25e anniversaire sans une partie officielle. Celle qui s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel du Cerf, à l'issue de la rencontre, fut au demeurant particulièrement brillante.

M. Pierre Antonioli, major de table, a fort bien conduit la partie oratoire et après les salutations d'usage aux personnalités présentes, il incombe à M. Bernard Spahr, président du H.C. Sion, d'ouvrir les joutes oratoires.

Le président adresse un hommage ému aux membres fondateurs, dont plusieurs se trouvent dans la salle. Il prie l'assistance de se lever pour honorer la mémoire du premier président disparu, M. Hans Reichmuth. Il adresse également sa gratitude à toutes les personnes qui ont collaboré aux destinées du H. C. Sion depuis 25 ans. Enfin, il remercie les supporters, les autorités et la Société de la patinoire pour tout l'appui qu'ils donnent au club.

Il a ensuite le plaisir de remettre aux récents membres d'honneur nommés par l'assemblée générale un diplôme et appelle à cet effet, par ordre alphabétique, les personnalités suivantes : MM. Séraphin Antonioli, Hermann Bornet, René Comina, Antoine Dubuis, Ernest Exhenry, Henri Favre, Willy Hoch, Emile Imesch, Pierre Moren, Pierre Perrier, Rodolphe Pfefferlé et Rodolphe Taugwalder.

Les personnalités suivantes prennent la parole pour apporter au H.C. Sion félicitations, souvenir et espoir ; nous ne saurions relever tous les propos échangés, car cela nous mènerait bien trop loin. Ce sont : MM. Emile Imesch, président de la ville de Sion ; Erwin Gerber, premier vice-président et second président du club ; Pierre Moren, ancien président cantonal ; Charles-Henri Lorétan, vice-président du F.C. Sion ; Pierre de Chastonay, vice-président du H. C. Sion ; Marcelin Clerc, président du Club des patineurs ; Ernest Exhenry, premier entraîneur ; Antoine Bortis, membre fondateur et inspecteur des patins ; Paul Morand, au nom des journalistes sportifs valaisans, et Gaston Biederbost, conseiller communal et chef de la commission des sports.

Le H. C. Sion a vécu samedi une journée qui restera marquée d'une pierre blanche. Espérons qu'il continuera vers le but qu'il s'est fixé et souhaitons-lui un brillant avenir. EM.

LE SPORT AUX AGUETS

On n'a pas tous les jours 25 ans!

Comme le dit par ailleurs un de nos collaborateurs, le H.C. Sion a fêté dignement son 25e anniversaire, par différentes cérémonies et manifestations sportives et annexes qui, toutes, furent brillamment réussies.

Il est peu réconfortant pour des dirigeants qui, toute l'année, peinent pour aplurer les tracasseries administratives et qui, pour la fête d'un jour, ont consacré des mois à la préparation, de trouver une si faible récompense de leurs louables efforts, le public ayant boudé la manifestation.

Et, selon la tradition, les absents ont eu tort, mais sur tous les points. La manifestation de commémoration, en elle-même très simple, revêtit une grande dignité, car je suis certain que dans le cœur de tous les participants, qu'ils soient juniors, séniors ou vétérans, il y eut quelques battements d'émotion.

Les uns vivant l'avenir, les séniors l'heure présente et les vétérans se remémorant les joies passées... De notre temps !

Les tout-petits (minimes) qui s'amusaient sur la glace, entre les tiers-temps, diront, lors du 75e anniversaire du H.C. Sion : « Tu te souviens, de notre temps ? ». Lorsqu'on fêlait les 25 ans de ce gamin qu'était le H.C. Sion ? »

Eh ! oui, nous nous sommes tous amusés comme des gamins pendant ce week-end, oubliant les soucis journaliers, car on n'a pas tous les

jours 25 ans ! La première équipe qui battit 7-2 le champion suisse et vainqueur de la Coupe suisse, Berne, s'est royalement amusée. Tous les joueurs ont abordé ce match très décontractés, sans complexe et avec la ferme intention de marquer dignement cet anniversaire.

Ils y sont parvenus et c'est là le côté positif du sport. On joue contre un champion, libéré des soucis de la compétition et laissant libre cours à son expression et à son inspiration : on bat ce champion le plus régulièrement du monde. Tous les joueurs ont prouvé par là qu'ils aiment le sport et qu'ils avaient envie de jouer de marquer des buts à cet international Kiener.

Pour le journaliste, qui a pu entrer en contact avec cette équipe de copains et vivre avec eux deux journées merveilleuses, il en tire un enseignement utile. car il sait qu'une main lui est cordialement tendue, ne lui sera plus jamais retirée par ces jeunes garçons qui ont un cœur d'or et on prouvé une franchise très saine.

Le H.C. Sion, jeune homme de 25 ans, est une grande famille unie et qui a su montrer, par ces manifestations, qu'il aime la vie et que, pour le cinquantenaire dans lequel il vient d'entrer, il sera plus jeune que maintenant.

Georges BORGEAUD.

Montana-Crans méconnaissable

Moutier - Montana-Crans 3-0

(2-0 0-0 1-0)
(De notre envoyé spécial Alain Clivaz)
Patinoire de Moutier.
2 300 spectateurs.

Arbitres : MM. Fleury (Colombier) et Vuillemin (Neuchâtel).

MOUTIER : Gygax ; Schaffter S., Schaffter R. ; Schaerer, Monnin ; Geiser, Hart, Clémengon ; Lardon, Speidel, Rubin ; Ledermann, Stehlin, Borer.

MONTANA-CRANS : Perren ; Bestenheider I, Tailens I, Viscolo, Durand ; Tailens II, Gletting, Bestenheider II ; Breggy, Rochta, Trogger ; Duc, Cordonier, Bonvin.

BUTS : 1er tiers : 16e, Lardon ; 19e, Geiser. 3me tiers : 20e, Speidel.

Pour cet important déplacement à Moutier, le HC Montana-Crans avait pris toutes ses précautions afin de glaner 2 points qui les auraient menés en LNB. Disons tout de suite que la prestation montagnarde fut faible de sorte que les trois lignes d'attaque locales n'eurent aucune peine à étouffer les nombreux assauts des montagnards. La partie débuta pourtant bien puisque, par deux fois, Bestenheider II se trouva devant le gardien Gygax, mais ne s'est jamais assez concentré pour réaliser. Mais on sentait que quelque chose ne tournait pas rond chez les hommes de Denny qui avaient perdu toute

maîtrise de soi-même. Les joueurs locaux s'organisèrent petit à petit et Lardon ouvrit la marque. Ce but sembla stimuler les hommes de Speidel qui se déchainèrent pour marquer un deuxième but à la dernière minute de ce tiers temps. Certainement sermonnés par Fred Denny, les joueurs du HC Montana-Crans se battirent comme des lions afin de remonter un score tout de même dangereux. Ils n'y parvenaient pas au cours du 2e tiers-temps durant lequel les avants montagnards, malgré de réelles occasions, auraient pu « scorer ». La machine ne tournait pas rond, la plupart des joueurs étant trop nerveux. Même physiologie au cours de l'ultime période qui fut toutefois à l'avantage de Moutier. Aucun but ne sera marqué si ce n'est que, dans la dernière minute, les arbitres accorderont un pénalty qui mit fin aux dernières illusions des visiteurs. Le HC Moutier a donc gagné sa place en LNB. Qu'il en soit félicité, sa victoire fut nette et méritée et le fait de jouer à trois lignes constamment paie tout de même. C'est une équipe homogène, qui joue sans grande complication et qui fera son chemin en LNB. Quant aux montagnards, s'ils sont toujours à la recherche de la relève qui pourrait leur redonner une place en LNB.

La Chaux-de-Fonds remplace Young-Sprinters en Ligue Nationale A

Samedi soir à Lucerne se disputait le troisième match entre les deux champions de groupe de Ligue Nationale B et cette rencontre a été favorable aux Neuchâtelois du Haut, qui remplaceront ceux du Bas dans la Ligue Nationale A. Cette rencontre s'est disputée dans une ambiance toute particulière car près de 2500 supporters tessinois avaient fait le déplacement à Lucerne pour voir gagner leurs pouillains. Et les pronostics étaient nettement en faveur des gars d'Ambri qui avaient battu leurs rivaux 7-2. Jouant avec une énergie peu commune les hommes du Canadien Jones ont réussi à arracher la victoire. En effet, menant 2-0 à la fin du premier tiers-temps, les Chaux-de-Fonniers se sont fait remonter. Mais sans perdre courage, ils sont repartis à l'assaut du camp tessinois et grâce à la classe exceptionnelle de Sgualdo la victoire neuchâteloise fut scellée définitivement dans les dernières vingt minutes.

CHAUX - DE - FONDS : Galli ;

Dannmeyer ; Hugler ; Humbert, R. Huguenin ; Gentil, Turler, Stettler ; Scheidegger, Sgualdo, Reinhard ; Leuenberger, J.-P. Huguenin.

AMBRI PIOTTA : Pellegrini ; Scandella, Panzera ; Bossi, Fl. Celio ; Fl. Juri, Guido Celio, Cipriano Celio ; Guscelli, S. Baldi, A. Juri ; Ticozzi.

ARBITRES : MM. Muller et Gysler, de Zurich.

BUTS. - 1er tiers : 3'30" J.-P. Huguenin sur passe de Stettler ; 8'20" Humbert, en solo. - 2me tiers : 10' 40" A. Juri, sur passe de Guscelli ; 18'20" Fl. Juri, sur passe de Cipriano Celio. - 3me tiers : 7'20" Sgualdo, sur passe de Scheidegger ; 12'40" Sgualdo sur passe de Reinhardt ; 19'30" Guscelli, sur passe de Flavio Juri.

Il convient donc de féliciter l'équipe neuchâteloise et son entraîneur Jones. Mais, à notre avis, c'est l'enseignement de Reto Delnon qui porte ses fruits car c'est lui qui a formé tous ces joueurs en les tirant du tournoi scolaire.

Moutier et Rapperswil promus en ligue nat. B

Voici les classements des deux poules finales :

1. Moutier	2 2 0 0 6-1 4
2. Montana-Crans	2 1 0 1 3-4 2
3. Lucerne	2 0 0 2 2-6 0
1. Rapperswil	2 2 0 0 13-3 4
2. Grindelwald	2 1 0 1 14-10 2
3. Riesbach	2 0 0 2 3-17 0

Avant battu successivement Lu-

cerne et Montana-Crans, Moutier a gagné la poule des groupes 4, 5 et 6 et succédera à Fleurier en Ligue Nationale B, alors que Rapperswil, depuis de nombreuses années finalistes voit enfin ses efforts récompensés car en battant Grindelwald 8-2, les Saint-Gallois remplaceront Zurich II en Ligue Nationale B.

Une grande rencontre amicale

Sion renforcé - Berne 7 - 2



Tanguy Micheloud a réussi à éviter un arrière bernois et à se présenter seul face à Kiener qu'il bat imparfaitement. (Photo Valpresse)

L'événement tant attendu peut enfin se dérouler. Les deux formations se présentent au public dans des compositions assez différentes de celles habituellement formées. Si, malgré leur désir, les dirigeants bernois n'ont pas pu déplacer leur toute grande équipe — en raison de la maladie de la mère du joueur Stambach, des absences forcées de P. Kunzi et Rugg, au service militaire, de Messerli pour raison d'étude et Kuhn blessé. — les visiteurs ont parfaitement répondu à l'attente que l'on avait. Chez les Séduois, l'on remarque la présence en renfort de Salzmann et Pfammatter, de Viège, et de J. Rey, de Sierre. Les deux équipes évoluent dans la formation suivante :

Berne : Kiner (Buchser) ; Nobs, Haemig ; W. Künzi, Herren ; Lerch, Diehlm, Kaufmann ; P. Zurbriggen, R. Schmidt, P. Schmidt ; Müller, Ochsenbein, H. Zurbriggen.

Sion : Roseng ; Bannoud, Arrigoni ; Moix, Zermatten ; Pfammatter, Salzmann, Rey ; Schenker, Micheloud I, Micheloud II ; Albrecht, Deslarzes, Gianadda.

Arbitres : MM. Toffel (Lausanne) et Hauri (Genève).

Spectateurs : 800.

BUTS : 1er tiers : 8e Albrecht ; 11e Schenker (Micheloud II) ; 12e Albrecht (Gianadda) ; 2e tiers : 2e R. Schmidt (P. Schmidt) ; 5e Micheloud II (Micheloud I) ; 11e P. Schmidt, 19e Micheloud I (Bannoud) ; 3e tiers : 7e Salzmann ; 22e Pfammatter (Rey).

Entre les tiers, nous avons assisté

aux exhibitions de patinage présentées par Mlle Eliane Wiedmer et M. Guy Sermier.

Il est parfaitement regrettable que, pour la venue d'un champion suisse et vainqueur de Coupe suisse, le public ne se soit pas déplacé en plus grand nombre. Ce n'est certes pas un encouragement pour les dirigeants d'un club qui, d'un bout à l'autre de la saison, font des efforts pour présenter ce qu'il y a de mieux sur leur patinoire.

Défaites suisses en Tchécoslovaquie

A Pardubica, la première des deux confrontations Tchécoslovaquie-Suisse inscrites au programme du week-end, s'est terminée par la victoire des hockeyeurs tchécoslovaques sur le score élevé de 12-1 (3-0 3-0 6-1).

Vingt-quatre heures après avoir concédé une lourde défaite (1-12) devant le même adversaire, la Suisse ne s'est inclinée que par 4-1 (2-0, 1-1, 1-0) face à l'équipe nationale de Tchécoslovaquie.

Le gardien Rigolet a fait l'admiration des 6000 spectateurs présents au palais des sports de Prague, arrêtant plus de cinquante tirs. Ce match vit en outre les défenseurs suisses jouer beaucoup mieux que la veille. Ils surent cette fois faire preuve d'autorité dans les contacts homme à homme. D'autre part chaque joueur helvétique manifesta une bonne condition physique, tenant brillamment la distance.

A part cela, on est bien obligé de dire que nous avons assisté, samedi soir, à une des plus intéressantes rencontres de la saison. Survoltés et très entreprenants, les jeunes Séduois donnèrent le ton dès le début de cette partie. La réplique des visiteurs fut au demeurant parfaitement valable et le brio des frères Schmidt, par exemple, a enthousiasmé les spectateurs. Du véritable hockey comme on aime-rait en voir beaucoup plus souvent.

Sur le plan offensif, la ligne des Luthi fit oublier sa décevante exhibition de la veille, alors que dans la ligne des Berra, une amélioration fut constatée lorsque Martini vint prendre la place d'André Berra au centre.

L'équipe suisse entreprend lundi matin le voyage pour Helsinki en compagnie des équipes de Tchécoslovaquie et d'Autriche.

Sous les ordres des arbitres allemands Keller et Berkander, les deux formations s'alignèrent dans les compositions suivantes :

Tchécoslovaquie : Nadrchal ; Potsch, Tikal ; Capla, Suchy ; Meixner ; Pryl, Nedomansky, Cerny ; Sevcik, Kepac, Jirik ; Klapac, Jaroslav Holik, Jiri Holik ; Golonka.

Suisse : Rigolet ; Furrer, Martini ; Wespi, Marcel Bernasconi ; Gallaz ; Ueli, Peter et Heinz Luethi ; Wirz, André Berra, René Berra ; Duebi, Chappot, Roland Bernasconi.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

à Savigny (VD)



**Maintenant
le café Usego Sera sans caféine
est aussi emballé sous vide.
Il conserve tout l'arôme du café
fraîchement torréfié.**

250 g net **Fr. 2.90** avec escompte

Avec un bon café - un café **USEGO** - votre café sera parfait!

Avez-vous pensé de faire nettoyer vos rideaux ?

adressez-vous au spécialiste vous serez mieux servi

Service à domicile

se recommande
Mme R. MILLIUS
Wissigen-Sion
Tél. 2 10 37

Le
Rideauneuf

TRANSPORTS

On offre contrat transports sables et graviers. Travail à l'année.

Ecrire sous chiffre P U 60340 à Publicitas, 1000 Lausanne.

TAPIS SULLAM

**POSE GRATUITE
MOQUETTE DE FOND**

Toutes les qualités en laine, bouclé, nylon, sisal, etc., uni ou moderne, toutes largeurs.

PRIX TRES AVANTAGEUX
Conseillée et posée par des spécialistes : une garantie totale

Av. Nouvelle Poste
MARTIGNY
Tél. (026) 6 13 52
P 181 S

JE CHERCHE menuisier

connaissant les machines. Place stable.

S'adresser : R. Ginier, Entreprise de charpentes, 1896 Vouvry VS.
P 27622 S



et bien gouverner ses propres affaires, c'est en tous cas conclure à temps une PM Police médicale,

l'assurance-maladie conforme aux exigences modernes, conçue pour les classes moyennes. Elle se charge des frais des

soins médicaux reçus comme patient privé, ainsi que des soins reçus dans la section privée (première ou deuxième classe) des hôpitaux, et des établissements pour traitements spéciaux.

Protection sans lacunes en cas de maladie, accident, grossesse et accouchement. Age maximum d'admission : 60 ans.

La Police médicale peut être conclue comme assurance complète (traitements ambulatoires et hôpital) ou seulement comme assurance sur les frais d'hôpital.

Nous vous conseillerons sans engagement pour vous. Envoyez-nous le coupon ci-dessous ou téléphonez à la :



BALOISE-INCENDIE
SECTION ASSURANCE - MALADIE

Agence générale du Valais : C. Stohler
Case postale 8, Sion, Tél. 027/2 21 59

Je m'intéresse à votre Police médicale et vous prie de me documenter sans engagement pour moi.

Nom : _____

Adresse exacte : _____

Tél. _____

Visite désirée le : _____

, Heure* _____

* n'importe quelle heure, même le soir

CHERCHONS à louer pour le 1er mai 1965

**maison
particulière**

à Sion ou les environs.

Adresser offres à la Fabrique de Chaussures Bally S.A. — SION.

P 27581 S

Importante Compagnie d'Assurances de la Place de Sion cherche

UNE SECRETAIRE

pour la correspondance française ainsi que pour travaux de bureau variés.

Nous demandons :

— Diplôme d'école de commerce ou de fin d'apprentissage, pratique de la sténo-dactylo.

Nous offrons :

— Place intéressante et bien rétribuée à personne capable ;
— gratification de fin d'année ;
— semaine de 5 jours ;
— de nombreux avantages sociaux.

Date d'entrée : au plus tôt ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 27608 à Publicitas, 1951 Sion.

**Tea-Room Mikado
MARTIGNY**

**FERMETURE ANNUELLE
DU 1er AU 15 MARS**

Luc Gillioz

P 65216 S

Konrad Hischier... et de quatre

Nouvelle victoire à La Chaux-de-Fonds

La course de fond sur 65 km. organisée à La Chaux-de-Fonds dans le cadre du mémorial Georges Schneider, a été remportée par le triple champion suisse Konrad Hischier, qui a nettement dominé tous ses rivaux sur le parcours La Chaux-de-Fonds-Sai-

gnoléger et retour. Dès le départ, donné en ligne aux 95 participants, le Valaisan se porta au commandement et après 4 km. de course, il comptait déjà 20" d'avance. Il est vrai que certains concurrents, dont Michel Rey, avaient été retardés par une chute

générale. Après 13 km. de course, l'avance de Hischier avait passé à 2'02" sur l'équipe de France alors au complet. Au 20e km., on trouvait Hischier en tête devant Colin de 3 min., Michel Rey de 3'10" et Mast de 3'15". A Saignelégier, Hischier n'avait plus que 1'35" sur les Français S. Legrand, Colin et Mercier et 2'15" sur Romand et Mast. Aux Breuleux (km. 40), son avance avait toutefois de nouveau augmenté et elle était de 2'35" sur un groupe de sept coureurs, parmi lesquels on trouvait les Suisses Rey, Mast et Baume. Sur la fin, le Valaisan, en toute grande forme, creusait encore l'écart pour s'imposer avec près de cinq minutes d'avance sur Denis Mast.

Voici le classement :

1. Konrad Hischier (Obergoms) 3 h. 37'02" (soit une moyenne de 18 km/h. environ) ; 2. Denis Mast (Les Cernets) 3 h. 41'55" ; 3. Michel Rey (Les Cernets) 3 h. 42'12" ; 4. Paul Romand (Fr) 3 h. 44'24" ; 5. Claude Legrand (Fr) 3 h. 47'03" ; 6. Alphonse Baume (La Brévine) 3 h. 47'19" ; 7. René Mercier (Fr) 3 h. 49" ; 8. Bernard Brandt (La Brévine) 3 h. 50'35" ; 9. Serge Legrand (Fr) 3 h. 51'04" ; 10. Franco Piller (Riaz) 3 h. 52'04" ; puis : 12. Gregor Hischier (Obergoms) 3 h. 53'12" ; 15. Jean-Pierre Pelluchoud (gde-front. 5e arr.) 3 h. 58'46".

Juniors (10 km. sur le parcours Les Bois - La Chaux-de-Fonds) : 1. Jean-Pierre Schneider (La Brévine) 37'40" ; 2. Jean Robbe (Fr) 37'43" ; 3. François Blondeau (La Brévine) 38'10" ; 4. Erwin Hallenbacher (Obergoms) 38'56" ; 5. Claude Rosat (La Brévine) 38'50". - Dames (10 km.) : 1. Jacqueline Frey (Mont-Soleil) 57'16" ; 2. Jocelyne Cosandier (Mont-Soleil) 58'43" ; 3. Anne-Lise Cosandier (Mont-Soleil) 58'50".



Nouvelles du ski

Slalom géant du Bleusy

C'est grâce à la grande compétence de M. Wilfried Fournier, organisateur de la Coupe Kurikkala qu'a été mis sur pied ce slalom géant. On notait la présence de M. Louis Bourban, entraîneur fédéral du fond et parmi les concurrents le président de commune M. Michel Michelet, qui prouve la sportivité de toute la station de Nendaz. Il convient de féliciter les organisateurs dont MM. Marco et Michel Bourban, qui préparèrent la piste, ainsi que M. André Droz. Ce fut un grand succès de participation car, alors que les organisateurs préoyaient une quinzaine de concurrents, ce furent 80 partants qui se lancèrent sur la piste du Bleusy. Une fois de plus, la popularité du ski à Haute-Nendaz n'est pas un vain mot.

Résultats : 1. Jacques Praz, 50" ; 2. Paul Praz, 50"6 ; 3. André Lang, 51" (magnifique exploit de l'hôtelier nendard puisqu'il partit avec le dernier dossard) ; 4. Paul Délez, 52" (une surprise du boulanger qui a mis ses concurrents dans le pétrain) ; 5. Jacques Loye, 52"6.

Derby de la Parsenn

Ce sont 270 skieurs et skieuses qui ont participé à Davos au 39me Derby de la Parsenn. Tant du côté suisse que du côté étranger, la participation n'était pas aussi élevée que d'habitude. Le record de la piste n'en a pas moins été amélioré chez les messieurs comme chez les dames. Voici les résultats :

Messieurs (11 km 240, 2000 m. de dénivellation) : 1. Marco Valli (Klostern), 11'15" 9 ; 2. Hans-Peter Rohr (Klostern), 11'29" 8 ; 3. Peter Frei (Davos), 11'29" 9 ; 4. Willy Forrer (Wildhauss), 11'35" 9 ; 5. Jakob Boner (Klostern), 11'36" 4 ; 6. Peter Mathis (Klostern), 11'36" 4.

Dames (6 km. 260, 1200 m. de dénivellation) : 1. Silvia Zimmermann (Davos), 5'59" 7 ; 2. Elis Sprecher (Davos), 6'58" 5 ; 3. Albana Kind (Klostern), 7'13" 7 ; 4. Ruth Baertscher (Davos), 8'09" 9 ; 5. Jennifer Barbow (GB), 8'21" 2. - Catégorie générale (5 km 480, 960 m. de dénivellation), messieurs : 1. Anton Putzi (Fideris), 5'38" 7 ; 2. Rolf Mayer (Davos) - Dames : 1. Elisabeth Rossberg (Davos), 8'06" 1.

Buttes - Descente du Chasseron (7 km 500, 850 m. de dénivellation) : 1. Pierre Judet (Buttes), 9'23" ; 2. Willy Bouquet (Buttes), 9'32" ; 3. Jean-Paul Martin (Môtier), 10'13". Dames : 1. Jacqueline Vulletier (Ste-Croix), 18'04".

Vilters - Slalom géant : 1. Robert Grunenfelder (Wangs) 1'33" 6 ; 2. Eugen Wildhaber (Flums) 1'38" 6 ; 3. Lorenz Grunenfelder (Wangs) 1'39" 7.

Schwandi - Slalom géant : 1. Peter Rohr (Wangs) 1'23" 6 ; 2. Heinrich Leuzinger (Schwanden) 1'26" 4.

Concours des enfants des Mayens de Sion

Hier dimanche, s'est déroulé aux Mayens de Sion le concours des jeunes de la station.

Cette traditionnelle épreuve a vu la participation d'environ 70 jeunes et a été favorisée par un temps exceptionnel.

Félicitons les organisateurs qui ont assuré le succès de cette journée inoubliable placée sous les auspices de la Société de Développement.

Voici les résultats :

Catégorie compétition filles : 1re Gessler Anne-Marie 2'43" - 2. Andenmatten Chantal 2'48" - 3. Pitteloud Françoise 3'09" - 4. Bolomey Danièle.

Catégorie compétition garçons : 1. Valtério Pierre 2'40" - 2. de Lavallaz Antoine 2'46" - 3. Valtério Alain 2'48" - 4. Favre Régis 2'53" - 5. de Preux Pierre 3'04" - 6. de Lavallaz François - 7. de Riedmatten Léon - 8. Zen Ruffinen Pierre - 9. de Riedmatten Janvier.

Catégorie Invités I : 1. Rudaz Jean-Vincent 3'14" - 2. Rudaz Roland 3'28" - 3. Favre Gérard 3'52" - 4. Rudaz Gaby 4'31" - 5. Rudaz Gilbert 5'39" - 6. Rudaz Patrick - 7. Rudaz Jean-Luc.

Catégorie Invités II : 1. Rudaz José 2'55" - 2. RudazJacky 3'27" - 3. Stalder Jean-René 3'49" - 4. Rudaz René-Marc 4'09" - 5. Vuissoz Jean-Georges.

Catégorie moyens filles : 1. Andenmatten Nicole, 2'01" ; 2. Gessler Chantal, 2'21" ; 3. Gessler Brigitte, 3'25" ; 4. Roulet Emmanuelle, 3'32" ; 5. Roulet Dominique, 3'44" ; 6. Imbach Micheline ; 7. Pitteloud Antoinette.

Catégorie moyens garçons : 1. de Preux Michel, 1'31" ; 2. Andenmatten Stéphane, 2'19" ; 3. Boll Christian, 2'52" ; 4. Imhoff Jean-Jacques, 3'10" ; 5. Debons Fernand, 3'11" ; 6. Pitteloud Jean-Daniel ; 7. Stalder Philippe ; 8. Imbach Grégoire ; 9. Bieli Roberto ; 10. Ulrich Jean-Marie ; 11. Zen-Ruffinen Olivier.

Débutantes filles : 1. Debons Catherine, 76" ; 2. Calpini Nathalie, 78" ; 3. de Lavallaz Romaine, 80" ; 4. Pitteloud Claudine, 89" ; 5. Sierrro Christine, 94" ; 6. de Riedmatten Marie-D. ; 7. Boll Anne-Denise ; 8. Stalder Romaine ; 9. Moren Micheline ; 10. Andenmatten Isabelle ; 11. Rizt Danièle.

Débutants garçons : 1. Andenmatten Roland, 73" ; 2. Ritz François, 75" ; 3. Andenmatten François, 85" ; 4. Pralong Patrik, 96" ; 5. Calpini Bertrand, 2'40" ; 6. Ulrich Daniel.

Les courses de la catégorie FIS 1-A de la saison 1964-65 se sont terminées par le slalom spécial de Kranjska Gora, qui a été remporté par le Français Michel Arpin. Le skieur français a nettement dominé ses adversaires. Il a relégué son plus dangereux rival, le jeune Autrichien Franz Diegruber, à plus d'une seconde. Ce slalom spécial a été marqué par le succès d'ensemble de l'équipe tricolore, qui a classé quatre hommes parmi les sept premiers.

Le Suisse Edmund Bruggmann, vainqueur la veille du slalom géant, a pris la quatrième place, ce qui lui a permis d'obtenir des points précieux pour la saison prochaine. Le meilleur spécialiste helvétique, Stefan Kaelin, manqua une porte et fut disqualifié dans la première manche. L'Autrichien Stefan Sodati et l'Italien Gorgio Mahlknecht subirent le même sort dans la seconde manche. Gerhard Nanning, Martino Fill et Giovanni Dibona abandonnèrent sur chutes. Quant au Français Pierre Stamos, victime d'une chute la veille, il n'a pas pris le départ.

Voici le classement de ce slalom spécial :

1. Michel Arpin (Fr), 116" 25 ; 2. Franz Diegruber (Aut), 117" 32 ; 3. Georges Mauduit (Fr), 117" 85 ; 4. Edmund Bruggmann (S), 118" 51 ; 5. Louis Jauffret (Fr), 118" 94 ; 6. Felice de Nicolò (It), 119" 98 ; 7. Jacques Fournier (Fr), 121" 18 ; 8. Klaus Illing (Al-E), 122" 19 ; 9. Adalbert Leitner (Aut), 122" 97 ; 10. Ernst Scherzer (Al-E), 124" 09 ; 11. Andreas Sprecher (S), 124" 68 ; 12. Werner Bleiner (Aut), 124" 83 ; 13. Franz Rauter (Aut), 126" 24 ; 14. Mario Bergamin (S), 128" 07.

Le Grand Prix de Villard-de-Lans s'est achevé par le slalom spécial masculin. Cette épreuve, qui ne réunissait que des concurrents des équipes nationales B, a vu la victoire du Français Jean-Paul Jallifier devant son compatriote Alain Penz. Grâce à cette victoire, Jallifier a également remporté le combiné. Le Suisse Peter Schneeberger s'est classé neuvième, ce qui lui a valu la septième place au combiné.

Voici les résultats :

Slalom spécial : 1. Jean-Paul Jallifier (Fr), 109" 63 ; 2. Alain Penz (Fr), 111" 01 ; 3. Hans Bosch (Aut), 111" 27 ; 4. André Doux (Fr), 112" 72 ; 5. Franz Schaller (Aut), 112" 77 ; 6. Sieberth Schleth (Aut), 116" 04 ; 7. Robert Tessa (Fr), 116" 33 ; 8. Jean-Claude Girardot (Fr), 118" 25 ; 9. Peter Schneeberger (S), 118" 69.

Combiné : 1. Jaillifier, 3,42 p. ; 2. Penz, 17,84 p. ; 3. Schaller, 26,63 p. ; 4. Bosch, 32,26 p. ; 5. Doux, 33,65 p. ; 6. Tessa, 56,02 p. ; 7. Schneeberger, 75,40 p.

Alex Burtin participe à l'assemblée générale de la Fédération cycliste valaisanne à Sierre

Le côté administratif des clubs valaisans faisant partie de la Fédération cantonale ne connaît pas de graves problèmes et l'assemblée de printemps qui s'est tenue samedi, au Café des Alpes, à Sierre, nous l'a confirmé. Certes, les soucis et le travail ne manquent pas, mais tous les délégués des clubs valaisans œuvrent de manière satisfaisante pour la cause du cyclisme.

Samedi, à Sierre, sous la présidence de Gérard Lomazzi, assisté de son secrétaire Bouby Favre, les délégués des Vélo-Clubs ont mis au point les dernières dates du calendrier valaisan 1965. Dans son rapport présidentiel, M. Lomazzi se borna surtout à faire un tour d'horizon sur les manifestations qui marqueront la future saison cycliste le long de la vallée du Rhône, ainsi que sur les épreuves internationales qui viendront rendre visite à notre canton (Giro et Tour de Romandie).

En ce qui concerne le calendrier valaisan, nous allons de nouveau au-devant d'une saison où les courses de côte, au nombre de 6, constitueront le plat de résistance. Si la course Sion-Mayens de Conthey est abandonnée, cette année, de nouveaux visages apparaissent et les épreuves cyclistes s'en iront reconnaître d'autres régions, telles Chandolin et les Mayens de Sion.

L'hôte qui marqua de sa présence cette assemblée générale a été le président de la commission sportive de l'U.C.S., M. Alex Burtin. Celui-ci put se rendre compte du travail qui s'accomplit en Valais et son exposé — sur lequel nous revenons un peu plus loin — nous permit de prendre connaissance, avec satisfaction, des perspectives constructives qui animent ce dirigeant extrêmement compétent.

UN ANNIVERSAIRE / OUVRIRA LA SAISON

1965 marque, pour le Cyclophile séduois, une date importante, puisqu'il s'agit du 20e anniversaire du club de la capitale. Pour marquer cet événement, les responsables du Cyclophile ont eu la très riche idée de mettre sur pied une course ouverte aux juniors, en date du 25 avril. Cette course marquera donc l'ouverture de la saison cycliste valaisanne 1965 qui, à l'exemple des précédentes, nous promet beaucoup d'émotions. L'on ne peut que se réjouir de la tournure donnée à cette ouverture, car les courses de juniors sont tellement monnaie rare dans notre canton.

Nous profitons de l'occasion pour adresser au Cyclophile séduois nos félicitations pour tout ce qu'il a fait en faveur du cyclisme durant ses 20 ans d'existence.

Nous sommes également heureux de relever la proposition de Antoine Héritier, du Cyclophile séduois, qui trouva l'approbation de tous les délégués. Bien qu'absent pour raisons professionnelles, Antoine Héritier, le grand ami des cyclistes, eut l'excellente idée de demander par lettre une aide financière en faveur des juniors. Celle-ci se traduira par un montant de 200 fr. que la Fédération valaisanne allouera

aux clubs qui mettront sur pied une course cycliste ouverte aux juniors.

CALENDRIER DE LA SAISON 1965

Course d'entraînement

Voici tout d'abord le calendrier des courses internes que les clubs valaisans mettront sur pied durant la période d'entraînement :

- 7-3 Monthey (50 km)
- 14-3 Riddes (75 km)
- 28-3 Course contre la montre de 25 km à Sierre, dans le cadre d'un rallye
- 4-4 Martigny (120 km).
- Course de compétition**
- 25-4 Course pour juniors à Sion
- 2-5 Brevet des débutants, à Sierre
- 9-5 Championnat valaisan, Monthey
- 27/30-5 Grand-Prix suisse de la route
- 13-6 Martigny - Super-Saint-Bernard (avec boucle initiale Charrat - Fully)
- 18-7 Course des cadets, à Monthey
- 25-7 Sierre - Loye
- 7-8 Sierre - Chandolin
- 8-8 Sion - Vercorin
- 9-8 Sion - Les Mayens de Sion
- 12-9 Course de l'A.C.C.L., à Martigny.

ALEX BURTIN PARLE DES CADETS ET DES AMATEURS

La présence d'Alex Burtin à cette assemblée et surtout son exposé sur les points primordiaux que représentent les cadets et les amateurs, auront été un apport très apprécié par les dirigeants de clubs valaisans. M. Burtin sait que le travail ne manque pas au sein de l'U.C.S., mais il a le courage de s'attaquer, en partant de la base, aux différents problèmes d'urgence intéressant ce sport.

Dans sa réorganisation, il est prévu notamment la mise sur pied de cours pour pistards et routiers, ainsi que la formation de moniteurs qui existent pratiquement dans tous les sports, sauf en cyclisme. Il faut former des spécialistes qui soient à même de donner des directives saines et valables aux coureurs et de manière uniforme.

M. Burtin s'attarda surtout sur la formation de base qu'il faut donner aux cadets pour que ceux-ci se développent complètement par la pratique de plusieurs sports complémentaires.

Quant à la catégorie « Elite » (amateurs), Alex Burtin se demande déjà si l'on ne fait pas fausse route car il sera difficile de donner une suite valable au contingent prévu (80 coureurs). En effet, par suite du passage de certains coureurs dans les rangs des indépendants B et en plus de cela par suite du non-renouvellement de licence de la part d'autres coureurs, on pourrait avoir passablement de surprises.

De toute façon, le responsable de la commission sportive de l'U.C.S. est prêt à œuvrer en faveur d'un renouveau du cyclisme suisse, avec l'appui des dirigeants de clubs des diverses associations cantonales. Le Valais est tout disposé à suivre l'optique d'Alex Burtin et de contribuer dans la mesure de ses moyens au renouveau souhaité. C'est ce qui se dégage de l'assemblée générale tenue samedi, à Sierre. — JM

PATINAGE ARTISTIQUE

Belle fin de saison à Sion

Le Club de patinage de Sion a voulu marquer la fin de la saison 1964-1965 par des exhibitions de patinage artistique présentées par ses membres encadrés de quatre professionnelles : Mlles Liliane Crosa, Ginette Scherrer, Liliane von Gunten, et Jacqueline Zehnder. Et à part cela, les professeurs et notre ami Charly Inauen, spécialiste en la matière, avaient mis au point quelques ballets que leurs jeunes élèves exécutèrent avec beaucoup de grâce. Afin de ne personne oublier, je me permets de citer le programme entier et le nombre de numéros qui passeront dans l'ordre suivant :

1. Il neige sur les champignons : ballet par les enfants de 5-8 ans. - 2. Marylise Délez : valse. - 3. 80 jours autour du monde : ballet. - 4. Myriam Clerc : l'indienne. - 5. Marie-Christine Clerc : Coccinelle. - 6. Danièle Dubuis : danse slave. - 7. L'école de recrues :

ballet par les garçons. - 8. Chantal Gschwend : valse du chat. - 9. Gaby Germanier : une petite écolière. - 10. Chantal Stalder : danse paysanne. - 11. Eliane Schlotz : valse. - 12. Christine Schuettel : Espagnole. - 13. Monika Muenger : programme de championnat. - 14. Lyvia Surchat : programme de championnat. - 15. Guy Sermier : ambiance russe. - 16. Eliane Wiedmer : Amerika. - 17. Guy Sermier : intermède. - 18. Rapsodie suédoise : ballet. - 19. Jacqueline Teysaire et Rudi Biel : danses combinées.

J'ai particulièrement apprécié les différents costumes que certainement des mamans ont confectionnés avec leurs doigts de fée. Félicitations donc au Club des patineurs de Sion pour l'excellent programme préparé et bravo aux patineuses professionnelles particulièrement Liliane Crosa et Ginette Scherrer pour les exhibitions en tout point parfaites.

G. B.

Victoire de Jérôme Derivaz au 24me Trophée de la Luy

Dimanche, quelque 40 coureurs de renom s'étaient donné rendez-vous à Saxon, où avait lieu la 24e édition du Trophée de la Luy.

Par un temps splendide et sur une piste excellente, ces champions du sport blanc nous ont offert un spectacle de choix. Jérôme Derivaz, de Salvan, se déjouant avec aisance des nombreuses difficultés, a brillamment remporté le trophée mis en compétition. La championne romande Marlise Wyler a prouvé, une fois encore, sa grande classe en prenant la première place chez les dames.

Enfin, voici les résultats de ce slalom géant, comportant 45 portes :
MESSEIERS (toutes catégories) : 1. Derivaz Jérôme, Salvan, 1'56"9, ga-

gne le trophée de la Luy offert par la Maison « Valaiski » Saxon ; 2. Perrin Yvon, Val-d'Illiez, 1'57"1 ; 3. Mathey Michel, Salvan, 2' ; 4. Fellay Pierrot, Bagnes, 2'00"1 ; 5. Michelet Jacques, Nendaz, 2'00"5 ; 6. Mayor Benoît, St-Martin, 2'03"4 ; 7. Praz Jean, Nendaz, 2'04"5.

DAMES (toutes catégories) : 1. Wyler Marlise, Lausanne, 2'03"9, gagne le challenge Hôtel Suisse, Saxon ; 2. Egen Ruth, Plan-Névé, 2'30"3.

CLASSEMENT INTER-CLUBS. — 1. S.C. Salvan (gagne le challenge Gaillard-Thomas, Café du Centre, Saxon) ; 2. S.C. Arbaz ; 3. Sallion.
VETERANS. — 1. Bissig Roger, Saxon, gagne le challenge « Pierrot Claret » ; 2. Cruchon Roger, Lausanne.

MEMENTO

RADIO-TV

Ambulances de service (jour et nuit). - Miche Sierro, tél. 2 59 59 - SOS Général. Tél. 2 23 52.

Lundi 1er mars
SOTTENS

7.00 Bonjour à tous!; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.30 La Terre est ronde; 9.30 A votre service!; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au Carillon de midi; 12.30 Pour l'indépendance neuchâteloise; 12.45 Informations; 12.55 Les Misérables; 13.05 Le catalogue des nouveautés; 13.30 Oeuvre d'un compositeur neuchâtelois; 13.55 Miroir-flash; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Un compositeur et ses interprètes; 16.50 Promenade en pantoufles; 17.00 Euromusique; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Perspectives; 18.30 Le Micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.45 Impromptu musical; 20.00 Enigmes et aventures: Laboratoire 8; 20.35 Vol 555; 22.05 Découverte de la littérature; 22.30 Informations; 22.35 Le magazine de la science; 23.00 Musique concertante de compositeurs neuchâtelois; 23.30 Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Les Misérables; 20.25 L'art lyrique. Pelléas et Mélisandre; 21.05 Enrichissez votre discothèque; 22.00 Micro-Magazine du soir.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Gai réveil; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.05 Six Humoresques; 7.25 Les trois minutes de la ménagère; 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Arrêt; 10.15 Disque; 10.20 Emission radioscolaire; 10.50 Ensemble à vent de Chicago; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Opérettes de Dostal; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Concert populaire par le club des Jodeliers; 13.15 Musique légère; 14.00 Emission féminine; 14.30 Orchestre F. Pourcel; 14.55 Ninerias; 16.00 Informations; 16.05 Orchestres; 17.00 Carnaval; 17.15 Chants de V. Mortari; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Orchestre récréatif de Beromunster; 18.45 Musique populaire Hollandaise; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.50 Echo du temps; 20.00 Concert demandé; 20.30 Notre boîte aux lettres; 20.45 Concert demandé; 21.00 Les Flançailles sous la Lanterne; 21.40 «Narren-International»; 22.00 Suite de Valses, F. Walter; 22.15 Informations; 22.20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger; 22.30 Musique française; 23.15 Fin.

TELEVISION

14.45 Cortège du Carnaval
19.00 Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine
19.25 Horizons
19.40 Cinématomobile
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 Sous le Ciel de Paris
Un film de Jean Duvivier
22.10 L'Art et son secret
22.25 Téléjournal

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74 (jusqu'à lundi).

Clinique Ste-Claire. - Visites aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine. Le dimanche subit le même horaire.

Patinoire. - Ouverte de 9 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h. 30 (en cas de match, fermeture à 16 h.).

Hôpital d'arrondissement. - Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 1 h. 30.

Manoir de Villa. - Exposition du peintre Cyprien.

Sion

Médecin de service. - Dr Carruzzo, tél. 2 29 92 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Pharmacie de service. - Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

Carrefour des Arts. - François Chevalley.

Cours de puériculture: A la salle d'attente de la consultation de nourrissons, au rez-de-chaussée de la Pouponnière valaisanne. Inscriptions: Sœur Marie-Chantal ou Sœur Monique (25018) ou (25019) entre 14 h. et 16 h. samedi excepté.

Date des cours: les 8, 9, 15, 16, 22, 23, 29 et 30 mars. Le 30 mars à 20 h. causerie médicale par Mlle Dr E. de Wollt.

PATINOIRE DE SION

Semaine du 26 février au 7 mars

Lundi 1er mars. - Tournoi des écoliers. - 8 h.: Collège A - Collège B; 8 h. 50: Saint-Joseph A - Saint-Joseph B; 9 h. 45: Poussins - Chatons. - Patinage. - 12 h. 30: Primaire A - Primaire B; 13 h. 15: Collège B - Collège A. - Patinage.

Mardi 2. - Tournoi des écoliers. - 8 h. Saint-Joseph A - Primaire A; 8 h. 45: Saint-Joseph B - Primaire B. - 9 h. 30: Primaire B - Saint-Joseph A. - Patinage. - 12 h. 30: Primaire A - Saint-Joseph B; 13 h. 30: Clôture du tournoi; 18 h. à 20 h. 15: Club de patinage artistique.

Mercredi 3. - 12 h. 45 à 14 h.: HC Sion Ecoliers; 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion.

Jeudi 4. - 12 h. 45 à 14 h.: HC Sion Ecoliers; 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion.

Vendredi 5. - 18 h. à 18 h. 30: Club de patinage. - 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion.

Samedi 6. - Championnat suisse juniors de hockey (finale).

Dimanche 7. - Championnat suisse juniors de hockey (finale).

Le Comité

Deutschsprechende Gruppe Sitten: Anlässlich der letzten Generalversammlung wurde beschlossen den Stamm an den Montag zu verlegen. Wir treffen uns also im Café Industriel (Géo Favre) am Montag, den 1. März um 18.15 Uhr. Im Vorfeld des Wahlen, wird dieser Stamm sicher auf Interesse stossen.

Martigny

Médecin de service. - En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service. - Pharmacie Closuit, tél. 6 11 37.

Hôtel Central. - Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

St-Maurice

Pharmacie de service - Pharmacie Gaillard.

Monthey

Médecin de service. - Les dimanches, jeudis et jours fériés No 4 11 92.

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Ensevelissements dans le canton: Randogne: Eugène Crettol, 78 ans, 10 heures.



Enveloppes Elco, 40 pièces Fr. 1.-

Ce soir à la Télévision romande

Cinématomobile: Le carnet mondain de l'automobile

Depuis le premier Salon de l'Automobile de Paris et les présentations de mode de Monte-Carlo en 1912, c'est l'histoire de l'embellissement du monstre mécanique. Les premiers engins à chaudière, d'Amédée Bollée et du comte de Dion ont cédé la place à des véhicules moins salissants. De nombreuses innovations: la vulcanisation du caoutchouc qui permet le pneu avec chambre à air, les applications de l'électricité, le système de direction où chaque roue avant tourne sur son propre pivot et non plus l'essieu par son milieu et naturellement l'avènement du moteur à combustion interne, viennent apporter à l'automobile un relatif confort. Aux environs de 1900, l'automobile fait en quelques années plus de progrès que jamais auparavant, ni par la suite d'ailleurs. Une concurrence acharnée se poursuit entre les constructeurs européens, britanniques et américains. Des conceptions très différentes s'affrontent: l'Europe est amoureuse des voitures, l'Amé-



rique la considère déjà comme un prosaïque moyen de transport. Mais en même temps, l'éternel féminin commence à se manifester. Consciente que cette nouvelle invention est un peu créée pour elle, la femme exigera des formes élégantes et racées et l'homme, conscient lui aussi de l'augmentation de son pouvoir de séduction s'il est l'heureux et fortuné possesseur d'une automobile, s'efforcera de joindre l'utile à l'agréable.

une bonne affaire



Offre unique!

Charmant deux-pièces en Trévira et fibranne



seulement 59.-

à la PORTE NEUVE SION

« Sous le ciel de Paris »

Un film de Julien Duvivier
Un vaste décor naturel: places, rues, ponts et fleuve de Paris. Puis ses toits, ses habitants, avec leurs plaisirs et leurs secrets, leurs joies et leurs drames. Les enfants rêvent, la mort rôde, l'amour naît. Aux vues animées de la ville, succèdent des images reposantes. Un ouvrier est en grève le jour d'une fête de famille, une petite fille n'ose plus rentrer chez elle, une jeune provinciale se hasarde dans Paris, on repêche une femme égorgée, un jeune chirurgien rate son examen, un sculpteur obsédé à la recherche d'une victime. La journée passe. Courant à leur destin, ils s'aident, s'aiment ou se heurtent. Au soir, la fillette perdue retrouve sa maison, le sculpteur tue et les agents l'abattent. Une balle égarée frappe l'ouvrier que le chirurgien sauve sur la table d'opération au cours d'une authentique opération du cœur. Avec Brigitte Aubert, Raymond Hermantier, Daniel Yvernel, Pierre Destailles, Paul Frankeur, René Génin, Christiane Lenier, la petite Marie-France.

rouge

carotte rouge et céleri

Les légumes de saison sont toujours les plus sains! Au vert des salades d'été, préférez le rouge des carottes rouges et le blanc des céleris. De préparation facile et variée, ces délicieuses salades raviront votre famille. Et c'est tellement bon marché!

5

Rouge Recette
Carottes rouges à ma façon
Préparer une sauce à salade comme suit: 1 ou 2 «petit Suisse», sel, poivre, une pincée de cumin, un filet de vinaigre, un oignon émincé et une pointe d'ail.
Râper un peu de raifort que vous mélangerez à la carotte rouge également râpée. Brasser le tout.
et demain:
BLANC recette céleri

blanc

Rip Kirby



QU'EST-CE QUI VOUS FAIT PENSER QUE VOTRE SOEUR JUMELLE PUISSE ETRE ASSASSINEE, GLORIA?

DE TOUT TEMPS, GLENDA A ETE PLUTOT SAUVAGE, RIP. JE SAIS QUE DEPUIS SON ARRIVEE A NEW-YORK ELLE A DES FREQUENTATIONS INQUIETANTES...



ELLE REFUSE D'HABITER ICI AVEC MOI... ELLE EST DESCENDUE A L'HOTEL HIGHTOWER. ON M'A DIT QU'ELLE VA SEULE EN VILLE LA NUIT...



PROMETTEZ-MOI DE SURVEILLER SES SORTIES NOCTURNES DURANT LES QUELQUES JOURS QU'ELLE DOIT ENCORE PASSER ICI.

EUH... JE PENSE POUVOIR LE FAIRE...

LE RESTAURANT LA TOUR D'ANSELME

SAXON - Tél. (026) 6 22 44

Cuisine française - Salle pour banquets et sociétés - Parc autos
Nouv. ten.: W. Bachmann-Maret

P 30131 S

A travers la Suisse

Fribourg accueille le cardinal Journet

FRIBOURG. — Samedi 27 février, Fribourg a fait un accueil chaleureux et grandiose au cardinal Charles Journet, qui rentrait de Rome après les consistoires qui ont vu son accession au Sacré Collège, dans la ville où il enseigne la théologie depuis plus de quarante ans.

Après sa réception officielle par le Conseil fédéral, le cardinal avait passé la nuit à la nonciature apostolique à Berne. C'est là que samedi matin, Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, vint le chercher.

Peu avant 9 heures, l'animation régnait à Sensebrueck, à la frontière des cantons de Berne et de Fribourg. Le gouvernement fribourgeois était présent « in corpore », accompagné du préfet du district de la Singine, des autorités locales, de la population et des enfants, d'un détachement de la police motorisée, des représentants de la presse, de la radio, de la télévision et de nombreux photographes.

La cloche de la chapelle historique se met à sonner, lorsque la voiture amenant le cardinal fait son apparition. Le nouveau membre du Sacré Collège descend : les personnalités lui sont présentées. Il bénit la foule et va tracer un signe de croix sur le front des enfants présents, geste qu'il répètera à chaque arrêt du cortège.

La colonne passe et s'arrête à Wuennewil, Schmitt, Tavel, puis par le pont de St. Ours, elle gagne Bourguillon, où le cardinal va se recueillir brièvement dans le sanctuaire marial. A Marly, il est accueilli par un chant de circonstance. Et c'est l'arrivée à Fribourg, où il est accueilli à l'avenue de Pérolles par le Conseil communal de la ville de Fribourg. Les autorités locales lui remettent une médaille d'or en souvenir après lui avoir présenté leurs félicitations et leurs hommages.

Le cardinal prend alors place dans une voiture ouverte et c'est la traversée de la ville de Fribourg, où une foule considérable s'est massée de part et d'autre des rues que va parcourir le cortège.

Peu avant l'arrivée à la cathédrale, la colonne automobile s'arrête. Les derniers mètres sont parcourus à pied. Le contingent des grenadiers forme la garde d'honneur, tandis que des gardes suisses pontificaux escortent le cardinal Journet et Mgr Charrière, qui sont suivis des autorités qui ont fait le trajet.

Sous le porche de la cathédrale attendent les évêques, les abbés et prélats, les membres du chapitre. Dans le voisinage, il y a les délégations des

Votation cantonale zuricoise

ZURICH (Ats). — Par 156.338 voix contre 23.056, les électeurs du canton de Zurich ont approuvé le versement d'une contribution cantonale de 3,3 millions de francs à la construction d'un établissement pour malades chroniques de la ville de Winterthur, construction dont le coût est devisé à 11.613.000 francs. Ce crédit avait reçu la sanction de tous les partis. L'établissement doit recevoir 132 malades et comprendra une maison où sera logé le personnel.

cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, les anciens membres du gouvernement fribourgeois, les députés fribourgeois aux chambres fédérales, les membres du tribunal cantonal et du bureau du Grand Conseil de Fribourg, ainsi que les personnalités invitées. Tout le monde pénètre dans le sanctuaire tandis que le corps de musique de « Landwehr » exécute un morceau de circonstance.

Comme la ville de Fribourg, la cathédrale St-Nicolas a revêtu sa parure des grands jours.

Le sanctuaire était plein jusqu'à la dernière place, lorsque Mgr Charrière prit la parole pour saluer le cardinal.

Il y a une semaine, dans cette même cathédrale, Mgr Charrière conféra la consécration épiscopale au cardinal Journet. Il vient de l'y accueillir en sa qualité de membre du Sacré Collège. C'est maintenant au tour du cardinal de prendre la parole.

Le cardinal Journet souligne que l'intention du souverain pontife, lors de la récente création cardinalice, était d'abord de manifester la catholicité de l'Eglise. En faisant une place à la Suisse, le pape a voulu rendre un public hommage aux valeurs culturelles d'inspiration chrétienne dont s'honore la Suisse tout entière, notamment au respect de la dignité de la personne humaine et de son droit inviolable à la liberté religieuse. Le cardinal a ensuite exposé que le message qui nous est adressé par le saint père est double : c'est un message de lumière et un message d'amour. Et l'orateur a terminé par la prière de saint Nicolas de Flue.

Ils ne sont plus que trois

Il y a quelque temps, nous nous étions rendus à Saas-Fée pour assister à l'arrivée dans la station des cinq alpinistes qui s'étaient proposés de traverser les Alpes d'Innsbruck à Grenoble. Ils sont arrivés hier à la frontière italo-suisse, de l'autre côté du Mont-Rose, mais ne sont plus que trois.

En effet, après 26 jours d'efforts, le Français Jean Arviset et l'Autrichien Sven Coomer, ont dû abandonner.

Ils souffraient de douloureuses engelures aux pieds.

Nos vœux de succès accompagnent les trois poursuivants pour cet exploit sans précédent. Rappelons que parmi ces trois alpinistes figure le Valaisan Denis Bertholet, de Verbier ainsi que le Grenoblois, Jacques Sangier et l'Italien Enrico Mauro.

La cérémonie religieuse a pris fin par le chant du « Te Deum ».

Lors de sa sortie de la cathédrale, le cardinal Journet fut l'objet d'une nouvelle ovation de la part des fidèles qui attendaient à la porte du sanctuaire.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg avait convié les différentes personnalités à un déjeuner en l'honneur du nouveau cardinal.

Intoxication

ZURICH (Ats) — Vendredi soir, vers 21 heures, Mauro Minervini, âgé de 39 ans, ressortissant italien, se rendait à la salle de bain de son appartement, situé à la Mutschellenstrasse, à Zurich. Au même moment son épouse allait se coucher, mais vers 23 h. 30, elle se réveillait soudain et constatait que son mari n'était pas encore couché. Elle voulut alors se rendre à la salle de bain, mais la porte était verrouillée, mais elle parvint à forcer la porte et vit son mari gisant inanimé dans la baignoire vide. Le service de santé et un médecin furent aussitôt appelés mais ils ne purent que constater le décès de M. Minervini qui avait succombé à une intoxication d'oxyde de carbone.

Les employés du gaz devaient établir qu'une fuite de gaz s'était produite alors que le malheureux se douchait. Il put encore arrêter la douche, mais s'effondra ensuite dans la baignoire déjà gravement intoxiqué.

Un enfant maltraité

SCHAFFHOUSE (Ats). — La police schaffhouseoise a arrêté un individu de 28 ans qui, de concert avec sa femme, âgée de 20 ans, avait infligé de mauvais traitements à leur fillette de trois ans, née hors du mariage. L'enfant aurait été considéré comme un élément perturbateur dans les relations du couple, et tant sa mère que son beau-père, l'auraient traitée de façon brutale. Ainsi, la malheureuse fillette aurait été battue plusieurs fois au visage et une cigarette incandescente lui aurait été appliquée sur le ventre et entre les doigts.

Italienne tuée par son amant

Vendredi, une jeune Italienne, Mlle Delia Trotta, a été trouvée morte près de Lucerne. Encointe, elle avait été tuée par son amant, Luciano Ceccato, âgé de 19 ans, de Santa Giustina, près de Padoue.

Elle aurait voulu qu'il l'épouse, mais il avait refusé plusieurs fois. Elle l'avait prié une nouvelle fois le soir du meurtre, alors qu'il la reconduisait au Foyer de jeunes filles où elle habitait. Il l'a étranglée et ensuite jetée dans un canal où elle a été retrouvée. C'est pourquoi on avait d'abord cru qu'il s'agissait d'un suicide.

moi grandit de jour en jour ! Est-ce ainsi ?

— Cela m'en a tout l'air !
— Et notez qu'il ne la trompe point. Il ignore lui-même qu'il cesse de l'aimer. Quant à elle, elle le sait avec certitude. Quelle souffrance ne doit-elle pas endurer ?

— Et que comptez-vous faire, Katharina Fedorovna ?

— J'ai beaucoup de projets, répondit-elle, sérieusement, et cependant, je ne fais que m'y perdre. Si je vous ai attendu avec tant d'impatience, c'est justement pour que vous m'aidiez à résoudre tout ce problème. Vous savez tout cela infiniment mieux que moi. A l'heure actuelle, vous prenez à mes yeux l'air d'une divinité. Ecoutez : voilà comment j'ai raisonné au début : s'ils s'aiment, il faut qu'ils soient heureux ; c'est pourquoi je dois me sacrifier et les aider à devenir heureux. N'est-ce pas ?

— Je sais que vous vous êtes sacrifiée.

— Oui, mais lorsqu'il a commencé à venir ici, et à m'aimer de plus en plus, je me suis mise à m'interroger si je devais me sacrifier ou non ? N'est-ce pas très mal ?

— C'est tout à fait normal, répondis-je, cela doit être... et il n'y a pas de votre faute...

— Je ne le pense pas, vous le dites parce que vous êtes trop bon. Or, moi, je crois ne pas posséder un cœur bien pur ! S'il en était autrement, j'aurais pu résoudre le problème. Mais laissons cela ; Plus tard, j'ai appris un peu plus au sujet de leurs relations par le prince, par maman, par Alécha lui-même, et j'ai deviné, qu'ils ne se convenaient pas l'un à l'autre, ce que vous venez de me confirmer.

Les conseillers aux états des Grisons réélus

COIRE (Ats). — Les électeurs du canton des Grisons ont réélu les deux conseillers aux Etats du canton, pour une nouvelle période de 3 ans qui commencera le 1er juin 1965, à savoir M. A. Theus, du parti démocrate, par 16.336 voix, et M. G. Darms, du parti conservateur chrétien-social, par 15.261 voix. Leur réélection n'était pas contestée.

Première hivernale

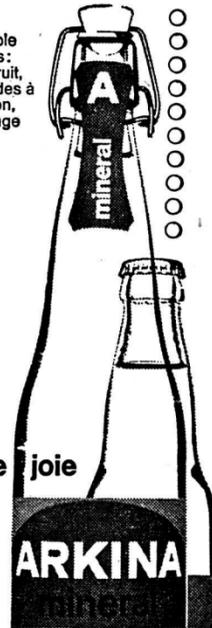
AOSTE (Afp). — Deux guides italiens, Ivo Berthod et Primo Berthod, ont réussi la première hivernale de la paroi nord de la « Becca de Monclair » (3544 mètres) dans le massif du Grand Paradis.

Les deux alpinistes, qui étaient partis mercredi dernier, ont rencontré des difficultés de troisième et quatrième degrés.



Helvetia Incendie
Saint Gall

Bouteilles de table
aux jus de fruits :
ananas, grapefruit,
abricot, limonades à
l'arôme de citron,
framboise, orange



source de joie

Eaux Minérales
ARKINA S.A.
Yverdon-les-Bains



Restaurant
Brasserie
Bar
Carnotzet

de l'

Hôtel Pierre des Marmettes
Monthey

Tél. (025) 4 15 15

Grand parc auto

Dir. J. Herzog

P 27372 S

Feuille d'Avis du Valais

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un abonnement dès aujourd'hui au 31 décembre 1965 ne coûte que

32.-

Il suffit d'adresser ce coupon à notre service des abonnements !

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Profession :

Rue :

Localité :

Date :

Signature :

désire recevoir la Feuille d'Avis du Valais dès ce jour au 31 décembre 1965 et m'engage à en payer le montant à l'avance au c.c.p. 19 - 5111.

L'abonnement débute à n'importe quelle date et se renouvelle sans autre pour l'année suivante sauf dénonciation écrite un mois avant l'échéance fixée au 31 décembre de chaque année.

HUMILIES et OFFENSES

Roman de Dostoïevsky

92

— Mais qu'y a-t-il à cela ?

— Evidemment, qu'y a-t-il à cela ? Or, eux (elle me montra des yeux le groupe réuni autour du samovar), ils ne manqueraient probablement pas de dire que ce n'est pas bien. Auraient-ils raison ?

— Non ! Votre cœur ne vous avertit pas que vous agissez mal ; par conséquent...

— Eh bien ! c'est ainsi que je procède toujours, interrompit-elle, se hâtant visiblement de me dire le plus de choses possible. Dès que je me sens troublée, j'interroge mon cœur et du moment qu'il est en paix, je le suis aussi. Et c'est ainsi qu'il faut toujours faire ! C'est pourquoi je vous parle avec une telle franchise, comme si je parlais à moi-même. Tout d'abord, vous êtes un homme excellent et je connais votre ancienne histoire avec Natacha, avant qu'Alécha n'ait paru, et j'ai pleuré en l'écoutant...

— Et qui vous l'a racontée ?

— Alécha évidemment ! Lui aussi me l'a racontée les larmes aux yeux : c'est excellent de sa part et cela m'a beaucoup plu. Il me semble qu'il vous aime, Ivan Petrovitch, bien plus que vous ne l'aimez. Et c'est grâce à ces choses-là qu'il me plaît tant ! La seconde raison de ma franchise est que vous êtes infiniment intelligent ; vous pouvez me donner un grand nombre de conseils et me diriger.

— Comment savez-vous que je suis intelligent au point de pouvoir vous diriger ?

— Que dites-vous là ? Elle devint pensive. Je n'en ai parlé qu'incidemment ! Parlons de l'essentiel ! Dites-moi ce que je dois faire, Ivan Petrovitch : voilà que je me sens maintenant la rivale de Natacha ! Je le sais ! Que faut-il faire dès lors ? C'est pour cela que je vous ai demandé s'ils seraient heureux ! J'y songe nuit et jour ! La situation de Natacha est terrible, terrible ! Il a cessé de l'aimer tout à fait, tandis que son amour pour

ven. C'est lui que je joue pour le moment. Il me semble qu'il renferme tous ces sentiments... tout ce que je ressens à présent. Mais ce sera pour une autre fois. Aujourd'hui, il nous faudra encore parler.

Nous nous mîmes à discuter la question de savoir où elle pouvait voir Natacha et la façon d'organiser le rendez-vous. Elle me déclara qu'elle était surveillée. Bien que sa marâtre fût bonne et qu'elle l'aimât, elle ne lui permettrait jamais de lier connaissance avec Natalia Nikolaïevna. C'est pourquoi elle s'était décidée à une ruse. Le matin, elle partait en promenade, mais presque toujours en compagnie de la comtesse. Toutefois il arrivait parfois à cette dernière de rester à la maison en la laissant alier avec la gouvernante française, qui était malade en ce moment. Cela arrivait chaque fois que la comtesse avait la migraine, c'est pourquoi il fallait attendre le moment propice. Et avant tout, il s'agissait de persuader la Française (une vieille femme, quelque chose comme une dame de compagnie), qui avait très bon caractère. Il en résultait qu'on ne pouvait point déterminer d'avance le jour de la visite chez Natacha.

— Vous ferez la connaissance de Natacha et vous ne le regretterez point, dis-je, elle-même a le désir de vous connaître, et cela lui est nécessaire rien que pour savoir à qui elle cède Alécha. Quant à cette affaire, vous ne devez pas vous en préoccuper outre mesure. Le temps décidera de tout sans que vous ayez besoin de vous en soucier. N'allez-vous pas à la campagne ?

(A suivre.)

Sous les auspices des rencontres culturelles internationales

Jean Gabus parle de l'Afrique

où l'on fait des recherches ethnographiques et ethnologiques



De droite à gauche : le peintre Lurczynski, Mme Dali Schindler et M. Jean Gabus

Crans-Montana est devenu le point de départ des Rencontres Culturelles Internationales, grâce aux efforts que déploie Madame Dali Schindler.

Déjà, cette généreuse animatrice de manifestations hautement artistiques a pu mettre sur pied des colloques auxquels ont pris part des hommes d'Etat et du monde des Lettres, ainsi que des philosophes, des peintres renommés et des hommes de science.

L'autre soir, Madame Schindler, dans un grand hôtel de Crans, présentait à un public d'élite, M. Jean Gabus, explorateur et ethnographe, professeur à l'Université et directeur du musée d'art africain de Neuchâtel.

Les Rencontres Culturelles Internationales sont, en quelque sorte, un « pont » entre l'Art et la Science, et cette dernière soirée mettait l'accent sur cette science qu'est l'ethnologie. La première étant celle qui traite des manifestations matérielles de l'activité humaine en même temps que des mœurs et coutumes, des caractères moraux des populations; la seconde, celle de la connaissance du mode de formation et de l'ensemble des caractères de chaque groupe humain, de façon à permettre une classification des races basées sur leurs affinités.

C'est ce deuxième aspect de l'anthropologie qui a été retenu par le conférencier parlant des travaux entrepris dans ce domaine, actuellement, en Afrique. Recherches ethnologiques donc, suivies d'actions déterminées et précises en vue de sauvegarder le patrimoine traditionnel et culturel, notamment au Cameroun où les ethniques sont très différents, puis en Nigéria, au Dahomey où la population héritière de hautes civilisations de type oriental est principalement composée de peuples fons et bargous, en Mauritanie qui est le vaste pays désertique que l'on sait, où les Arabes et les Berbères sont avant tout des nomades.

Dans ces pays africains sous l'égide de l'Unesco, M. Jean Gabus va trouver un vaste champ d'opérations multiples et diverses allant de la recherche des moyens de conserver sous un ciel ravageur des ruines, des objets d'art, des documents, etc., non seulement en consolidant des palais dont la beauté est exceptionnelle mais en créant des musées et des laboratoires et en formant un personnel spécialisé en matière technique muséographique. En plus, il s'agit, dans quelques hauts lieux de l'histoire africaine, de faire des inventaires de manuscrits

devant servir à la création de bibliothèques. Ces manuscrits étant, plus particulièrement en Mauritanie, des parchemins ou des peaux d'antilopes.

A Dakar aura lieu une très importante exposition d'objets d'art africain. On y construit déjà une sorte de théâtre-musée, à cet effet, mais avec des salles fonctionnelles, climatisées de telle sorte que les pièces rares soient à l'abri des variations de température souvent néfastes pour elles.

Ces missions auxquelles est appelé Jean Gabus vont rendre d'incalculables services aux pays intéressés qui possèdent des trésors rituels dynamiques, des incunables et d'autres matériaux appartenant à la tradition orale. C'est aussi sous l'égide de la Coopération technique suisse que Gabus et ses collaborateurs parviendront à doter ces centres africains de musées laboratoires, instituts et autres qui permettront aux peuples des nations de la nouvelle Afrique de prendre conscience de la richesse du passé, de son génie propre à travers son histoire.

Cette soirée prit fin par une visite à l'exposition du peintre Lurczynski dont les œuvres sont très admirées parce que fort belles.

f.-g. g.

Carnaval à Vissoie

VISSOIE (FAV). — Vissoie a organisé pour la première fois cette année un petit cortège de Carnaval, qui a traversé les rues du village aux sons de la fanfare « Echo des Alpes », d'un groupe de fifres et tambours d'Anniviers, et de quelques accordéonistes.

Le cortège était composé de quatre chars humoristiques et de différents groupes masqués (les Autorités, le Camping, l'Ermite, les Patoisants, le car à Chaudet, le Taureau de la commune).

Après un concert sur la place du village, Carnaval 1965 a été clôturé par un discours humoristique de M. Bernard Crettaz.

Tragique décès d'une fillette

CHIPPIS (FAV). — Avec consternation, la population de Chippis apprenait hier le décès de la petite Nicole Tschopp, âgée de 6 ans, fille de Laurent Tschopp, garagiste.

Dans la soirée de samedi, alors que ses parents étaient au garage, l'enfant s'est emparé d'un tube de comprimés pour en absorber le contenu. Ceux-ci n'étaient pourtant pas à sa portée puisque placés au-dessus d'une armoire. La fillette a pu atteindre le tube au moyen d'un tabouret.

Immédiatement transportée à l'hôpital de Sierre, la petite Nicole, malgré tous les soins prodigués, devait décéder aux alentours de minuit.

L'enfant avait encore un frère et deux sœurs.

A sa famille, si douloureusement éprouvée, la FAV présente ses condoléances émues.

Concessions accordées

ANNIVIERS (FAV). — On nous signale que les concessions demandées pour les téléphoniques de Sorebois, à Zinal et du Bec des Bossons, à Grimontz, viennent d'être accordées.

Décès de M. Emile Barras

MONTANA (FAV). — Dans la nuit de samedi à dimanche s'est éteint à l'âge de 88 ans, à son domicile à Montana-Station, M. Emile Barras, figure bien connue dans toute la région de Montana. Le défunt était originaire de Chermignon. C'était le père de l'abbé Jacques Barras, curé de Vissoie et le beau-père de M. Antoine Barras, président de Chermignon et de M. Roger Crettol, député.

M. Barras a parcouru pendant de longues années les villages de la Noble Contrée et du Val d'Anniviers, puisqu'il exerçait la profession d'inspecteur de bétail.

Avec lui disparaît un homme de valeur, très affable et extrêmement populaire, connu pour ses grandes qualités de chrétien.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

M. Emile Barras sera enseveli mercredi à 10 heures à Montana-Vermala.

† Eugène Crettol

RANDOGNE (FAV). — Samedi est décédé à son domicile, à Randogne, succombant à une crise cardiaque, M. Eugène Crettol, agriculteur. Le défunt, qui était âgé de 76 ans et célibataire, sera enseveli ce matin à Randogne à 10 heures.

Chute d'un enfant à la patinoire

MONTANA (FAV). — Un petit Français en séjour à Montana, le nommé Patrick Mortal, âgé de 13 ans, a glissé sur la glace à la patinoire de Montana hier dans l'après-midi. Le jeune garçon a été relevé souffrant d'une forte commotion cérébrale. Il a été conduit tout de suite à l'hôpital de Sierre.

Blessés à ski

VERCORIN (FAV). — Ont dû être hospitalisés M. Gilbert Besson, âgé d'une vingtaine d'années, en séjour à Vercorin et domicilié à Lausanne, qui s'est cassé le bras à ski samedi dans la journée et M. Bleuler, de Lausanne, qui s'est cassé une jambe à ski également.

Transport de blessé par avion

CRANS (PG). — Hier après-midi, les touristes de la station de Crans ont été surpris de voir un avion atterrir sur le haut-plateau. Cela parce qu'une blessée, Mme Brunshwig, de Genève, devait être transportée dans un hôpital genevois pour recevoir des soins que nécessite sa colonne vertébrale à la suite d'une chute.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

A travers le Haut-Valais

La patinoire aux enfants

VIEGE (er). — C'est sous ce signe que sera placé l'après-midi de mardi-gras à Viège. Comme la tradition le veut et depuis que la patinoire existe, cette dernière est réservée à la jeunesse de l'endroit pendant cette journée de carnaval. En groupes ou individuellement, dans leurs plus beaux atours préparés avec soins depuis des semaines, les enfants évolueront sur la glace où, sur le coup de 16 heures aura lieu la proclamation des résultats, la remise des prix et du cadeau-souvenir aux meilleurs. C'est avec impatience que l'on attend au sein de la gens écolière cet après-midi de mardi-gras qui met non seulement un point final aux réjouissances de carnaval, mais est en même temps le dernier jour des vacances ce circonstance.

Sierre et la Noble Contrée

Eclatante réussite du carnaval sierrois



Le Châtelain de Bellevue, Sa Majesté Carnaval, vous salue bien et fait son entrée à Sierre. Il est assis sur les marches de l'Hôtel-Château Bellevue qui est actuellement fermé au public.

(Photo Valpresse)

Parmi les nombreux cortèges que nous offraient différentes localités du Valais, il faut citer tout particulièrement le succès éclatant qu'a remporté celui de Sierre.

Un comité d'organisation ad hoc avait merveilleusement fait les choses. A la tête de ces dévouées personnes, qui toutes travaillaient dans l'intérêt de la cité et pour la joie des petits comme des plus grands, il faut citer le talent et le dévouement de Mlle Cilette Faust, toujours sur la brèche et qui semble avoir dix bras et jambes, sa sœur Christiane, M. René Bonvin et tout un état major où l'on remarque M. Roger Clivaz de Bluche qui fournit de pimpantes voitures 1900, Gérard Pellandaz qui s'occupait des tracteurs et de leurs chauffeurs, François Balsiger et Jean Rouvinez ainsi que MM. Victor Zwissig et Salamin de l'école enfantine et Edouard Truand qui créa l'ambiance musicale grâce à ses hauts-parleurs. A toutes ces dévouées personnes, les Sierrois disent un grand merci. Merci aussi à tous les bénévoles qui viennent de Miège, Chalais et de partout et aux 2 musiques de Loèche-Ville qui apportèrent leur brillant concours.

Près de 15 000 personnes étaient accourues dimanche après-midi pour assister à ce sympathique et fort réussi cortège. On y avait mêlé l'humour aux problèmes d'actualités tout en pensant au charme enfantin. De nombreux chars fort bien décorés passèrent sous les applaudissements d'un public ravi. Nous avons particu-

lièrement apprécié le groupe « Portebonheur », le Châtelain de Bellevue, La Libellule, le Rallye de Monte-Carlo avec de vieilles et sympathiques voitures.

Tout fut particulièrement enchaîné et bien synchronisé tenant en haleine le public placé sous le charme de la trouvaille, de l'esprit et du burlesque.

Pour la première fois des masques du Loetschental étaient en haleine et furent fort applaudis. Une collecte mit fin au cortège et permit de réunir un fond coquet en faveur des œuvres missionnaires du Rd. Père Thalmann.

Tout le monde y mit son maximum ce qui permit de révéler aux spectateurs accourus de tout le Valais que nous ne pouvons que nous en féliciter. Sierre sait bien faire les choses dans un esprit moderne et enthousiaste, ter et les encourager à récidiver.

Valpresse

Commentaires de M. Tschudi

(Suite de la première page)

chérissement, M. H. P. Tschudi, président de la Confédération, a fait à l'agence télégraphique suisse la déclaration suivante :

« Les cantons et le peuple avaient une décision bien difficile à prendre. Dans nul autre pays les citoyens n'assument directement la responsabilité de la politique économique. C'est une nouvelle preuve de la valeur de notre démocratie directe. Notre population a su déceler les dangers que représente pour notre économie la dépréciation de la monnaie. Les citoyens ont voulu s'opposer à l'injustice sociale que constitue, surtout pour les vieilles générations, un renchérissement constant.

» Le résultat positif de la votation est important. Non seulement parce que les deux arrêtés peuvent maintenant rester en vigueur, mais parce que chacun, en Suisse comme à l'étranger, sait désormais que nous allons lutter sérieusement contre la vie chère. J'en attends en premier lieu une impulsion favorable pour l'épargne, car la valeur des économies personnelles est maintenant mieux garantie. Il sera ainsi possible de former les capitaux dont nous avons besoin pour financer les grandes tâches nationales. Le Conseil fédéral se souciera surtout de faire énergiquement progresser la construction d'appartements. »

Martigny et les Dranses

La Société de Tir de Martigny a tenu son assemblée générale

Sous la présidence de M. Claude Chappaz, s'est tenue à la Taverne de la Tour une importante assise de la Cible de Martigny.

Avant de commencer un rapport général sur l'activité déployée par notre section en 1964, le président Chappaz eut le plaisir de saluer la présence de M. Pierre Crettex, vice-président de Martigny et M. Claude Jonneret, membre du comité cantonal.

Dans le chapitre technique, le rapporteur du 300 mètres releva la bonne position occupée par notre société dans les joutes sportives. A 50 mètres, il appartient à M. Richard Wolz d'énumérer la grande activité fournie par ce groupe dans un nombre impressionnant de compétition :

Championnat d'hiver, Tir Intervilles, Tir du Bas-Valais, Championnat de groupe, Championnat de Martigny, Tirs fédéraux et cantonaux ont été autant d'occasion pour dé-

fendre et faire triompher les couleurs de Martigny.

Après avoir passé en revue le petit calibre, les jeunes tireurs, toujours plus nombreux, vérifié le bon état de toutes les installations et que l'intendant aux munitions nous eut communiqué que quelque 55 000 cartouches ont été tirées dans notre stand, l'assemblée eut à adopter un plan d'aménagement. Prévu en 3 étapes, celui-ci est destiné à améliorer par une augmentation et une automatisation les cibles du 50 mètres et corriger le 300 mètres.

Des projets soigneusement préparés par MM. Pfirter et Subila démontrèrent la nécessité et la commodité des nouvelles, mais coûteuses installations.

Après des divers très fournis, le Président a clos cette assemblée en faisant à nouveau appel aux jeunes et amis du tir afin qu'ils grossissent nos rangs et défendent les couleurs de notre cité.

Glissement de terrain

MARTIGNY — Un glissement de terrain s'est produit sur l'un des chantiers, sur la route de Ravoire, une pelle mécanique qui se trouvait là, a été quasiment ensevelie sous la masse de terre. Après de longues heures de travail, l'engin a pu être dégagé. Il a subi quelques dégâts.

Carnet de deuil

SEMBRANCHER — Au village de Chamaille près de Sembrancher, est décédé, à l'âge de 52 ans, M. Charles Rebord. Très éprouvé dans sa santé durant ces dernières années, le défunt n'en continua pas moins à travailler durement la campagne pour élever une belle famille de cinq enfants.

C'était un homme calme qui a trouvé, malgré son handicap, les ressources nécessaires pour s'occuper de surcroît de travaux locaux, spécialement des alpages.

A sa famille éplorée, la « Feuille d'Avis du Valais » présente ses sincères condoléances.

Statistique mensuelle des accidents de la circulation routière

Voici la statistique des accidents de la circulation routière survenus sur le territoire de notre canton durant le mois de janvier 1965.

1. Accidents mortels : Hommes, 2.
2. Accidents avec blessés : Hommes, 23, femmes 11, enfants 4.
3. Accidents dégâts matériels : 154.
4. Les victimes de ces accidents mortels sont : 1 vitesse excessive conducteur de voiture; 1 ivresse piéton.

Statistique des avertissements et retraits du permis de conduire, pour le mois de janvier 1965.

1. Avertissements. Avertissements donnés à la suite de contraventions, avec menaces de retrait du permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves.
2. Retraits du permis de conduire.

Pour une durée indéterminée	1
Pour une durée de 12 mois	2
Pour une durée de 6 mois	4
Pour une durée de 4 mois	2
Pour une durée de 3 mois	8
Pour une durée de 2 mois	9
Pour une durée de 1 mois	7
3. Motifs des retraits.

Ivresse avec accidents	9
Ivresse sans accidents	4
Excès de vitesse	6
Elèves cond. non accompagnés	4
Echec à l'examen	1
Contraventions diverses	9

Le commandant de la police cantonale E. Schmid

Une bagarre fait deux blessés

CHAMOSON (Ux). — Vers 2 h. 30, dans la nuit de samedi à dimanche, à la sortie du traditionnel concours de masques, à Chamoson, une violente bagarre se déclencha entre plusieurs jeunes pris d'alcool.

L'agent de police de l'endroit qui se trouvait en compagnie d'un agent de Securitas tentèrent de séparer les antagonistes et y parvinrent non sans difficultés.

A l'issue de cette rixe, deux jeunes gens devaient être conduits à l'hôpital régional de Sion, l'un d'eux, G. B., 20 ans pour une jambe cassée et un deuxième, P. M. C. a reçu un coup de couteau sous l'œil gauche qui lui fit une profonde balafre à la joue. Quelques centimètres plus haut et il perdait un œil.

Ces jeunes auront à répondre de leur geste stupide et une bonne correction les fera réfléchir plus loin aux conséquences qu'une telle attitude peut engendrer.

Les deux hommes de la loi sont à féliciter pour leur courage et sans leur intervention on a peine à s'imaginer l'issue de la rixe.

A travers le Haut-Valais

Un hydrant le retient

RIED-BRIGUE (PG) — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques vient de se dérouler à Ried-Brigue.

Un commerçant très connu dans la cité briguande circulait normalement lorsque, pour une circonstance que l'enquête cherche à établir, son véhicule dérapa et vint se jeter contre un hydrant, évitant ainsi de terminer ce dérapage au bas d'un talus profond. Il n'y a heureusement que des dégâts matériels.

A travers le Haut-Valais

Nelly et Rose-Marie Schnyder



Lorsque je rencontrai pour la première fois, dans leur jolie maison de Gampel, les sœurs jumelles Nelly et Rose-Marie Schnyder, je n'eus pas grand effort à faire pour penser : « Elles sont jolies à croquer, ces adolescentes, et leur ressemblance est à peu près aussi extraordinaire que celle des fameuses « Kessler Sisters » allemandes. » Puis je songeai aux Ménéchmes de Plaute et de Regnard, à certains films basés sur la ressemblance extraordinaire de jumeaux ou de jumelles et à toutes les difficultés qui peuvent en résulter.

Sans être psychologue ou psychiatre professionnel, en effet, l'on peut facilement imaginer que la ressemblance physique d'une part, les affinités affectives d'autre part, doivent jouer un rôle de premier plan dans la vie de jumelles telles que les sœurs Nelly et Rose-Marie Schnyder de Gampel, que l'on voit sur notre photo. Un film dont j'ai malheureusement oublié le titre et le metteur en scène, mais où jouaient précisément les sœurs Kessler, nous a montré naguère à quel drame pouvait mener cette ressemblance physique et morale de jumeaux que Plaute avait signalé longtemps avant eux.

Mais je m'en voudrais infiniment de troubler l'esprit des très aimables sœurs Schnyder qui, pour l'in-

stant, n'ont pas d'autres problèmes que ceux inhérents aux adolescentes de leur âge. bien que — m'a-t-on assuré — l'une d'elles ait déjà quel-que chose comme un fiancé.

Nées toutes deux le 14 août 1948, un peu parentes de notre conseiller d'Etat sortant du même nom, Nelly et Rose-Marie Schnyder n'ont pas que la ressemblance en commun avec les sœurs Kessler : comme elles, les adolescentes font de la musique, l'une jouant de la guitare, l'autre de la mandoline, et toutes deux chantent des chansons populaires. Lors des « Oktoberfeste » de Gampel, ces fêtes annuelles de la vigne et du vin, l'on fait régulièrement appel à elles pour se produire sur la scène de la maison d'école. Viège et d'autres localités du Haut-Valais demandent aussi parfois le concours de ces ravissantes jumelles. Pour l'instant, toutefois, ni Nelly ni Rose-Marie ne rêvent de jouer les idoles ; elles apprennent sagement le métier de couturière auprès de leur mère, en qui elles ont assurément une excellente maîtresse.

En les voyant se promener toutes deux en se tenant le bras, dans les rues de Gampel, le papa que je suis s'est mis à regretter de n'avoir pas deux enfants de cette froufroulante grâce...

Texte et photo Ch.-A. R.

De Monthey au Lac

LE CARNAVAL A MONTHEY

6.000 personnes enthousiastes assistent au réveil de « Kametran »

MONTHEY (Fg) — Après une interruption de deux ans, le Carnaval montheyan a amorcé une nouvelle édition grâce au travail d'un comité auquel la tâche n'a pas manqué.

Pour respecter la tradition, le Carnaval avait tout d'abord été annoncé vendredi soir dans tout le district, avant que n'ait lieu le concours de masques et le concours organisé par l'« Alpenrösli ».

Une affluence record donna à ce premier bal officiel une ambiance et un relief dans la meilleure tradition.

Dès lors, l'esprit montheyan manifestait bien son intention de fêter avec la joie habituelle, ce 90e Carnaval montheyan.

JUSQU'AU BOUT... RIONS

Dimanche matin, dès les premières heures, ou avant le coucher pour certains, le premier devoir à accomplir, en qualité de Montheyans était naturellement de se procurer ce fameux : Jusqu'au bout... rions.

Après un certain temps d'arrêt, les rédacteurs du journal humoristique traditionnel avaient repris la plume pour donner à cette manifestation le maximum de gaieté.

Il faut reconnaître qu'ils ont pleinement réussi dans leur tâche, puisque les articles figurant dans le journal de cette année n'ont pas manqué de provoquer les éclats de rire escomptés par l'équipe rédactionnelle du journal qui a pour but de souligner les défauts et les faits particuliers ou cocasses des habitants de la localité. Cette année, la matière n'a pas manqué.

UN CORTEGE MAGNIFIQUE

Comme dit plus haut, Kametran s'est réveillé, après son trop long sommeil, dans le succès si l'on en juge par le magnifique cortège qui s'est déroulé dimanche après-midi.

Ce cortège ne comprenait pas moins de 32 chars et groupes qui rivalisaient d'ingéniosité et d'esprit pour représenter la réalisation la plus comique ou artistique.

L'Expo 64 formait la matière de certains chars. Entre autres, l'« Orphéon » présentait une nouvelle édition de la « machine à Tinguely ». Le « Moto-Club » s'était intéressé à la journée jurassienne et présentait un char très réussi.

Comment parler de l'Expo à Mon-

they sans le mésoscaphé ? Par autorisation spéciale de l'Expo et grâce à un garage de la place, le mésoscaphé était présent, pourvu par la circonstance d'un bar bien garni.

L'Expo, c'est également le souvenir du pavillon de l'armée. Elle devait donc inspirer le Club de boules Valerette qui présenta un « Mirage » sur lequel avait pris place un démonstrateur particulièrement qualifié en la personne du chef du DMF... ou presque.

Sur le plan local, l'inspiration ne manquait pas non plus : « La grande Salle », de l'« Alpenrösli », la dératisation, char par lequel le SC Choëx retrace l'épopée d'une destruction de bâtiments souhaitée depuis longtemps, les joies de la 2e ligue par le FC Monthey, la nouvelle piscine, « Cénamo », ainsi que le déplacement du stand, réalisé par les carabiniers rappelleront au public les divers problèmes de la population et sociétés.

D'autre part, relevons que le comité du Carnaval de Martigny a généreusement prêté un char, intitulé « La Con-fusion » qui évoque bien sûr la réunion des deux Martigny. Il y eut encore bon nombre de chars très originaux, tout à l'honneur de leurs réalisateurs.

Au nombre des invités, relevons la participation de la société des Bretons d'Anancy qui participa au cortège et interpréta quelques danses folkloriques du terroir français.

La fanfare de Châtel-St-Denis (FG) dans son sympathique uniforme de 1814 et la fanfare de Vaulruz contribuèrent également au succès du cortège. La société de musique de la localité, dans un effectif plus ou moins complet, participait aussi.

En fin de cortège, ce sont les « Marcellini » (lire disciples de Marcel Marquis) qui présentèrent un numéro de clowneries de la meilleure veine.

Le jugement et l'exécution du Bonhomme Hiver mirent fin à cette partie de la journée qui fut une réussite et dont tous les spectateurs, évalués à 6 000 personnes, emportèrent le meilleur souvenir.

Les festivités de Carnaval se prolongèrent bien sûr jusque tard dans la nuit, avec les bals traditionnels, etc.

Le Carnaval de Martigny... de A à Z



Martigny. — Il n'est point nécessaire d'épiloguer bien longuement sur le déroulement des fêtes de Carnaval dans notre ville. L'image mieux que le texte vous dira à sa manière l'ambiance qui a régné. Disons simplement que ce week-end a été marqué par la détente, une vraie celle-là, les rires et l'oubli...

Les enfants eux-mêmes ont mordu à l'hameçon puisque de nombreux groupes sillonnaient les rues, masqués — et de belle façon ! — Les établissements publics étaient archi-combles et les places assises n'étaient pas... foison ! Le vin a coulé à flot ! un peu partout, les bons mots ont fusé et les farces habituelles ont été de mise...

Samedi, le traditionnel concours de travestis pour enfants a été très apprécié. La salle du Casino Etoile

était comble et le défilé a duré... Certains costumes étaient magnifiquement faits ce qui témoigne que les mamans martigneraïnes ne sont pas à cours d'idées !

Certaines ont été tonnées par le fait que le comité de Carnaval n'ait pas annoncé plus tôt la mise sur pied de cette sympathique « attraction ». Une semaine avant, est un laps de temps assez court pour confectionner des costumes... figuolés !

Le premier prix dans la catégorie individuelle a été conquis de haute lutte par « Fleur de Lotus » et dans la classe couple par « Vacances aux îles ». Il y avait environ une quarantaine de participants.

La première tranche de Carnaval a vécu. La seconde risque de nous procurer de nouvelles surprises... (Photos Cd et Tp)

Sur la « Rive gauche »... du Bourg !

Je crois que le Carnaval de Martigny-Bourg est au Valais ce que le jazz est à Harlem.

Certains trouveront la comparaison osée. Je ne sais pas si beaucoup de lecteurs se sont trouvés samedi soir à Martigny-Bourg, dans la rue principale de cette charmante et combien pittoresque localité, ou dans les petits bistrotis tout décorés de la « rive gauche ».

Quelle ambiance ! quel déploiement d'énergie et de gaieté ! La rue et les pintes regorgeaient de jeu-

nes et de « moins » jeunes masqués ou non.

Les confettis volaient et parfois aussi s'avalait.

... Et le fendant coulait à flot.

Les accordéons inondaient le quartier de leurs accords les plus brillants et les plus stimulants, et invitaient la foule à la danse et à la joie.

... Et toujours le fendant coulait à flot, car si leur Carnaval est unique, ils restent tout de même de bons Valaisans. Ep.

C'est fini...

Conférence

MARTIGNY. — La patinoire de Martigny fermera ses portes demain, 2 mars. Lundi et mardi, il y aura encore les ultimes séances de patinage aux heures suivantes : de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 heures.

Il est rare, en effet, que la patinoire de Martigny reste aussi longtemps ouverte. Le temps frais dont nous sommes gratifiés est la cause principale !

Amis sportifs, profitez donc encore de ces dernières journées pour vous... ébattre !

Heureux octogénaire

MARTIGNY (FAV). — Entouré de sa famille et de ses amis, M. Antoine Tissières, à Martigny, vient de fêter son 80e anniversaire.

Aux félicitations nombreuses qu'il a déjà reçues, nous joignons les nôtres et nous souhaitons à cet heureux octogénaire nos meilleurs vœux.

Bon anniversaire !

CHARRAT — M. Emile Magnin, ancien conseiller à Charrat, et Mme Jeanne, née Lonfat, ont fêté hier dimanche, entourés de leurs enfants et petits-enfants, leur quarante ans de mariage. Félicitations !

CINEMAS

Sion - Arlequin

Romy Schneider - Raf Vallone
- John Huston dans

LE CARDINAL

Ce film admirable qui inquiétait avant même d'être achevé... et qui secouera bien plus lorsqu'on l'aura vu. La nouvelle bombe d'Otto Preminger. Panavision - Faveurs suspendues. Parlé français

Prix des places imposés : 3.50
4.— 4.50 16 ans rév.

Sion - Lux

Du lundi 1er mars au jeudi 4
Sous les auspices du CINEDOC

LES ANIMAUX

Le Cinéma accomplit ici son miracle dans l'univers merveilleux des animaux. Sensationnel - Comique - Dramatique - Jamais vu. 16 ans révolus

Sion - Capitole

Lundi 1er et mardi 2 mars

RELACHE

Martigny - Etoile

Lundi 1er et mardi 2 - 16 ans
Réédition du spectacle fascinant

TRAPEZE

avec Burt Lancaster et Tony Curtis

Martigny - Corso

Lundi 1er et mardi 2 - 18 ans
Un sujet d'une extrême audace

GRAINE DE VIOLENCE

avec Glenn Ford et Sidney Poitier

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui: RELACHE

Samedi - Dimanche

PAIX A CELUI QUI VIENT AU MONDE

Saxon - Rex

Aujourd'hui: RELACHE
Jeudi 4 - 16 ans révolus

TRAPEZE

Dès vendredi 5 - 18 ans rév.

GRAINE DE VIOLENCE

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui: RELACHE
Mercredi 3 - 16 ans révolus

TRAPEZE

Dès jeudi 4 - 16 ans révolus

BEN-HUR

St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui: RELACHE

Demain mardi - 20 h. 30

JUDEX

Conférence Lanza del Vasto

Mercredi 3 mars 1965 à 20 h. 30 aura lieu dans la Grande Salle du Sacré-Cœur la conférence de l'éminent Lanza del Vasto. Chacun connaît la profondeur et la sagesse de ses propos. Cette fois-ci il parlera de :

« Les quatre piliers de la Sagesse de Jean XXIII ».

Le sujet traité et les personnes en question ne peuvent nous laisser indifférents. Que chacun en parle autour de lui et que la salle soit pleine à craquer. C'est le vœu que nous formulons pour le conférencier et les participants.

Entrée dès 20 heures.

Un sportif bernois se blesse

SION (So). — Un sportif bernois qui se trouvait dans un hôtel de Sion, est tombé de la fenêtre de sa chambre et a dû être transporté à l'hôpital pour se faire soigner.

Sion et la région

Assemblée de l'association d'horticulture et d'arboriculture

L'Association valaisanne d'horticulture et d'arboriculture a tenu son assemblée annuelle à l'Hôtel de la Gare, ce samedi 27 février, sous la présidence de M. Charles Favre, ingénieur agronome. La majorité des membres avait répondu à l'appel du comité et étudiait un ordre du jour qui comprenait : procès verbal, rapport présidentiel, lecture des comptes et budgets, rapports des commissions spéciales, programme d'activité.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET PROCES VERBAL

M. Favre salue les membres présents et les représentants de la presse. Il rappelle l'ordre du jour et souhaite que tous les membres participent à la discussion : celle-ci est indispensable pour que les problèmes de l'association soient mieux connus. Le président salue la présence, en particulier, de MM. Marc Constantin, président des Sociétés agricoles de Suisse romande, Félix Carruzzo, conseiller national.

Il appartient à M. Gilbert Giroud, secrétaire, de donner connaissance du protocole de la dernière assemblée. Assemblée qui marqua un tournant dans la vie de l'association, puisqu'à l'occasion d'un forum, les membres furent invités à étudier la question d'une réorganisation des associations agricoles du Valais.

LE RAPPORT PRESIDENTIEL SOUS LE SIGNE DE L'AVENIR

Chacun connaît le dynamisme et l'esprit d'avant-garde qui caractérisent M. Charles Favre. Dans son rapport présidentiel, M. Favre devait souligner la nécessité de repenser l'ensemble des organisations agricoles valaisannes. Repenser non seulement sur un plan cantonal, mais sur un plan romand déjà. Et cette première étape ne sera que passagère, car le monde agricole doit aussi actuellement s'adapter à des dimensions extra-européennes. M. Favre analysa les résultats du forum de l'année dernière : la discussion a porté surtout sur des problèmes marginaux au lieu de s'intéresser à des problèmes fondamentaux. On sait que cette assemblée avait porté sur deux objets principaux : la nécessité d'augmenter la surface des domaines agricoles valaisans — ce qui provoque le départ d'un nombre important de jeunes agriculteurs — et le problème du syndicalisme agricole.

Il s'est dégagé de ce forum deux leçons essentielles :

— Le producteur n'aime pas s'exprimer en assemblée sur des problèmes fondamentaux. Il aime le contact direct, d'homme à responsable et cette attitude doit être retenue dans l'étude nécessaire d'une réorganisation de tout le secteur agricole valaisan ;

— Les sociétés à but agricole, telles que conçues actuellement, ont vieilli sensiblement et ne répondent plus quant à leurs actions positives aux buts que l'on peut espérer. Ces sociétés ont vieilli dans leurs méthodes de travail, dans leurs conceptions techniques



M. Charles Favre, président, à la parole, tandis qu'à ses côtés se trouve M. Philippe Mainé, maître de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique de Paris, qui a fait une remarquable conférence.

(Photo Valpresse)

de production, dans leurs conceptions de la vulgarisation, etc...

PREMIER SOUCI : L'INTERET DE LA PRODUCTION

Le premier souci demeure l'intérêt certain de la production. Il faut en premier analyser la situation actuelle pour la fortifier et surtout l'adapter aux conditions de demain. Conditions que nos producteurs ne pourront éviter. Subissant l'évolution normale entraînée par les progrès techniques et scientifiques, le monde agricole doit promouvoir des buts nouveaux.

La première tâche est l'unification qui permettra d'être plus fort. Il faut ensuite innover, voir loin et surtout penser à des dimensions extra-européennes.

Un aspect important de ce problème de réorganisation et d'unification, de planification des efforts de la production est que celle-ci doit s'assurer des ressources personnelles. Sa force d'action dépend de sa puissance effective en moyens mis à disposition. Le meilleur secrétariat ne sert de rien s'il n'est pas appuyé par des moyens financiers adéquats pour entreprendre les recherches indispensables, les études fort coûteuses et longues de la situation des marchés agricoles, etc.

C'est donc sur une note d'avenir à étudier sous tous ses aspects possibles que M. Charles Favre, président, déclare :

— L'A.V.H.A. peut rendre service à la production valaisanne si elle accepte d'abandonner des formules et des méthodes dépassées pour choisir d'innover et de voir loin. Il ne s'agit point

pour l'instant d'apporter des solutions précises, mais de réfléchir au problème. Ensuite pourront intervenir les modifications entreprises déjà au sein des comités des diverses associations agricoles du Valais.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS SPECIALES

Les rapporteurs des diverses délégations spéciales présentaient, à la suite de ce rapport présidentiel brillamment applaudi, leurs conclusions sur l'exercice écoulé.

Horticulture. — M. Faiss est l'auteur de ce rapport fouillé et précis. Il faut, pour maintenir la culture de l'asperge, qu'une garantie de prix raisonnable soit assurée.

Le rapporteur attire l'attention des producteurs de tomates sur la nécessité d'étudier une variété précoce, à la qualité charnue et résistante aux maladies. Il faut aussi que les nouvelles méthodes de culture soient examinées avec beaucoup d'intérêt, telles que la production sous plastique, l'avance de la maturité, la diminution des frais de production réalisés justement par la culture sous plastique, etc.

La culture du chou-fleur demande d'être échelonnée dans le temps. Il faut aussi qu'une étude du marché suisse soit entreprise pour déterminer si ce produit de nos terres est encore accueilli favorablement, sinon M. Faiss propose de diminuer sensiblement les frais de propagande pour ce produit.

Dans ses conclusions, M. Faiss note : la production valaisanne ne peut compter que sur elle-même. Il lui appartient — si elle désire vivre — de s'organiser elle-même.

LE CONCOURS « ROUTE FLEURIE »

Ce concours qui, chaque année, rencontre un intérêt accru, sera maintenu. Les fonds de l'association ne permettent cependant point de récompenser les nombreux titulaires par des prix. Il sera à l'avenir simplement distribué un diplôme au cours d'une journée qui se déroulera au début de mars pour la première fois.

LE PROBLEME DE LA BRUNISSURE

Le rapport de la commission arboricole présenté par M. Giroud, s'est intéressé surtout, au cours des visites effectuées dans les vergers, au problème de la brunissure. Des études plus approfondies devront être entreprises pour analyser ce mal dont souffre le verger valaisan. Mal dû au climat, à l'alimentation en eau, au vent, etc...

LE PROGRAMME D'ACTIVITE POUR 1965

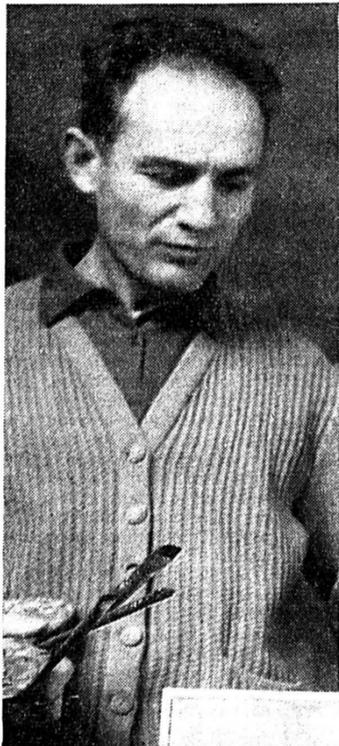
Le programme d'activité pour 1965 sera sensiblement le même que celui de l'année précédente. Il s'agira de poursuivre les contacts en vue de l'unification des organisations agricoles, de continuer plus intensément encore les travaux des diverses commissions. Des visites de cultures seront organisées, etc...

UN ENRICHISSANT APRES-MIDI

L'après-midi fut consacré à une conférence de M. Philippe Mainé, maître de recherches de l'Institut national de recherches agronomiques, section économie et sociologie rurales, de Paris. Le sujet était : « Les exploitations fruitières face à leur marché, récente acquisition de la théorie de la concurrence ». Ce fut un brillant exposé sur lequel nous reviendrons, en raison de son importance.

P.-S. FOURNIER.

A la découverte d'un peintre séduisant



peintre séduisant, qui a nom : Léon Andenmatten.

Ce « cru d'Espagne » qui fait essentiellement l'objet de l'exposition, c'est-à-dire, des œuvres récentes inspirées par ce beau pays qu'est l'Espagne, a été découvert et admiré ailleurs, avant qu'il ne nous soit révélé à Sion. Et c'est bien naturel, l'on croit souvent à la valeur d'artistes qui nous côtoient que lorsqu'ils ont reçu la consécration dans une autre ville.

Les nombreux artistes et connaisseurs qui s'étaient donné rendez-vous au Carrefour des Arts, à Sion, samedi, ont tout d'abord été frappés par la grande tranquillité qui émane de l'œuvre Andenmatten. Tranquillité où se découvre une authentique poésie, où les touches de couleurs ont la douceur du voile dans une composition solide et une harmonie parfaite, sans fausse note.

D'aucuns diront peut-être qu'il y manque le « sel » des teintes vives, mais nous pensons qu'Andenmatten a eu raison, à l'encontre d'autres peintres contemporains, d'écarter résolument les tons criards qui s'adaptent mieux pour la signalisation routière.

Non, décidément, le « Concept-Andenmatten », dans une palette nuancée, tendrement nuancée, veut interpréter la nature et le monde qui nous entoure, dans son infinie beauté, où la vision sincère de l'artiste et sa grande sensibilité se marie avec elle (nature).

C'est une interprétation personnelle, appuyée sur un talent solide, qui nous fait dire que cet artiste a « senti ». Monde reposant, monde vrai, personnages et paysages créés pour plaire et pour rêver.

Nous en reparlerons.

a.l.

GRAIN DE SEL

Etes-vous

« terrifiés » ?

— Les avez-vous lues ?
— Quoi donc, Ménandre ?
— Les deux éditions de « La Terreur », voyons !... C'est la littérature du jour pendant la période de Carnavaal...

— Eh ! bien, oui, je les ai lues.
— Et comment les avez-vous trouvées ?

— Personnellement, je me méfie un peu de ce genre.

— Pourquoi ?

— Parce que ce genre est difficile. Ou bien ça se passe très gentiment, mais avec assez de sel pour assaisonner les « mets » que l'on sert tout chaud à tout venant, ou bien on fait de l'esprit qui rase le sol et le lecteur du même coup. Ou bien encore, on choisit la formule la plus facile : l'invective et la méchanceté. Or, les auteurs de « La Terreur » ont su tremper leur plume dans une encre qui, sans contenir du vitriol, semble avoir été mélangée à de la poudre à gratter. Ouais !... J'en connais quelques-uns qui se grattent le « cocon », ces jours-ci, en ne sachant pas s'il faut rire ou pleurer. Et vous êtes l'un de ceux-là...

— Non, cent fois non ! D'une part parce que je n'ai pas été pris à partie et que si vous avez l'impression que les larmes me montent aux yeux, c'est précisément parce qu'on m'a laissé pour compte.

— Nom d'une pipe ! Je n'y comprends rien. Il y a des gens qui tempêtent parce que leur tête a servi de cible à quelques francs-tireurs qui se veulent aujourd'hui hors-la-loi, en ayant pris la poudre d'escampette (« Terreur » 2e édition dixit !), terrifiés qu'ils sont d'avoir à répondre des procès que les mal embouchés vont leur intenter... Et vous, vous vous plaignez parce que l'on n'a pas pris la votre pour une tête de Turc.

— J'ai trouvé « La Terreur » si gentille, rosse dans le bon sens du mot, mais pas du tout méchante, taquine, piquante juste assez pour amuser le public, que cela ne m'aurait pas déçu d'être aux côtés de Marcel Gross (dans son lit), à la place du Lampert souriant d'aise et d'émotion avant de cueillir un baiser plein de promesses (comme le verger valaisan), de Georges Haenni (en extase douloureuse) ou de Pierrot Moren faisant le « saut de l'ange » (!). Ils ont tant bonne mine les uns et les autres. Evidemment que je ne me serais pas vu tout nu sur le banc où Toto Dupuis respire l'air tonifiant ou la bise du Triangle de l'amitié.

— En somme, vous n'êtes pas contre les journaux humoristiques ?

— Non, pas quand il s'agit d'un « canard » faisant « coin-coin » dans tous les coins du canton en vous arrachant, en vol plané, trois poils sur le crâne. Trois poils, ça ne fait pas mal, mon Dieu !... D'ailleurs, s'il se trouve parmi ceux qui les ont perdus, ces trois poils, un seul homme pour se plaindre, c'est que cet homme, en se prenant pour Dieu-le-Père, se juge intouchable. En quoi il aurait tort ; il n'y a qu'un Dieu, avons-nous appris au catéchisme. Les « petits dieux » du pays ne sont pas plus dommageables que nous autres simples pékins, hein !... Alors, pendant le temps de Carnavaal, on s'amuse. Non ?... Si !... Tous ensemble, tant que nous sommes. On rit même de ceux qui sont en haut de l'échelle comme de ceux qui sont en bas. C'est bien ce qu'on fait les rédacteurs de « La Terreur ». Et ils ont eu raison. Qu'ils récidivent l'an prochain. Pour notre plaisir et le leur, car ils doivent bien se marrer en rédigeant leur feuille qui, entre nous soit dit, n'est nullement « terrifiante ».

Isandre.

AVIS OFFICIEL

Elections cantonales des 6-7 mars 1965

L'assemblée primaire de la COMMUNE DE SION est convoquée les 6-7 mars 1965 à l'effet de procéder aux élections :

a) des députés et députés-suppléants,
b) du Conseil d'Etat.

Le Bureau de vote — Casino — sera ouvert

le samedi 6 mars de 9 h. à 13 h.
et de 16 à 19 h.

le dimanche 7 mars de 10 à 13 h.

Sont électeurs en matière cantonale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs, et qui sont domiciliés dans la Commune de Sion depuis trois mois.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

La même carte sera également valable pour le scrutin éventuel de ballottage des 13-14 mars 1965.

N.B. — Vu le grand nombre d'électeurs, les votants sont instamment priés de ne pas attendre le dernier moment pour se présenter à l'urne.

L'Administration

Sion et la région

Grandiose carnaval à St-Léonard

Saint-Léonard a vécu hier un carnaval particulièrement réussi. Un nombreux public avait tenu à venir admirer un cortège très bien organisé

dans lequel les chars rivalisaient d'originalité et de goût ainsi qu'en témoignent nos documents photographiques.



La vieille et le vieux... à mourir de rire

(Photo MG)



L'un des chars les plus applaudis, celui des célibataires (Photo Flo)

A propos de la route Sion-Les Haudères

Nous voyons souvent des articles concernant la route touristique Sion — Les Haudères. On y vante les importants travaux qui s'exécutent depuis quelques années. Certes, ce sont des travaux magnifiques, tels que certains ponts, qui font honneur aux réalisateurs des œuvres. Malheureusement, il y a un mais...

Il ne faut pas oublier que cette route a été classée touristique en 1944, sauf erreur, et les premiers travaux ont commencé en 1945 (petits tronçons sur le territoire d'Héremence). Et l'on a continué ainsi pendant plusieurs années, au compte-gouttes.

Lorsque les sociétés hydro-électriques ont commencé la construction des barrages au fond des vallées, partout ailleurs on a commencé par aménager les routes pour assurer un trafic sans difficultés. Ici, on n'a rien fait, les travaux électriques arrivent à la fin et la route n'est faite qu'en partie. Pourtant, il y a eu participation de la Grande-Dixence pour l'amélioration.

Nous voyons des millions s'engloutir dans les autres routes touristiques qui sont déjà aménagées parfaitement jusqu'au bout. Elles sont goudronnées et on peut croiser facilement n'importe où.

Celle du Val d'Hérens reste en mauvais état sur le tiers de sa longueur.

Normalement, elle devrait être termi-

Mesures contre l'ivresse au volant

SION (FAV). — En cette période de Carnaval, où la tentation de boire un peu plus que de raison est grande, les automobilistes devront bien se méfier de ne pas se laisser emporter par de tels abus, cela pourrait leur jouer de vilains tours pour eux-mêmes et pour autrui. La police cantonale effectue, ces temps-ci, de nombreux contrôles pour détecter l'ivresse au volant et des mesures pourraient être prises contre eux.

né il y a 6 ans au moins. De Vex à Euseigne, elle ne mérite même pas le nom de route touristique. Elle fait à peine figure de route communale. On y laisse des tronçons très dangereux, des contours où la visibilité est inférieure à 20 m., des endroits où le piéton lui-même doit être très prudent pour croiser une voiture. Et on ose appeler cela une route touristique! On a honte de voir des étrangers revenir en arrière parce qu'ils n'osent pas aller plus loin. A ce point-là, on a beau prôner le tourisme, on chasse plutôt les touristes ailleurs au lieu de les amener chez nous.

Pourtant, il ne faut pas dire que cette route n'est pas pratiquée, puisque nous avons noté, certains jours, 150 machines à l'heure.

Aussi osons-nous espérer que les représentants du district s'unissent pour réaliser une politique qui fasse honneur à la vallée et surtout s'attaquent aux tronçons qu'il faut corriger de toute urgence: améliorer les endroits les plus dangereux, mais aussi activer l'ensemble de l'œuvre.

Alex. BOURDIN.

Un cyclomotoriste fait une chute

VETROZ (So). — Samedi soir, à la sortie de Vétroz, côté Sion, un cyclomotoriste, M. Z. a fait une chute sur la chaussée. Souffrant d'une légère commotion cérébrale, le malheureux a été conduit à l'hôpital de Sion.

Dans les vignes...

SION (So). — Une voiture pilotée par un habitant d'Avent, M. M. est sortie de la route entre Champlan et Grimisuat. Le véhicule est entré dans les vignes qui bordent la chaussée et a passablement souffert dans l'aventure. L'automobiliste sort indemne.

Il y aura 70 non-élus

SION (FAV). — La liste officielle des candidats députés est maintenant connue et publiée. Il y a 200 citoyens, dont les noms sont portés sur les listes des différents partis de notre canton. Pour 130 sièges à pourvoir, il y aura donc 70 non-élus, ce qui paraît être un nombre considérable et c'est dire aussi que la lutte sera dure et serrée. Un seul district n'enregistre pas de surprises puisque le nombre de candidats est le même que le nombre de siège dont ce district a droit.

Il n'en va pas de même pour les districts de Sion, Sierre ou Martigny où le nombre de candidats est bien plus élevé que le nombre de postes à pourvoir.

M. Arthur Bender, candidat au Conseil d'Etat, figure également sur la liste des députés pour le district de Martigny.

Carnaval à Ayent

AYENT (Adx). — Comme chaque année, le temps de Carnaval a débuté dans une belle ambiance.

Les groupes de « masqués » circulent d'un établissement public à l'autre où le bal bat son plein.

L'on rivalise aussi dans le choix des costumes par l'originalité et l'inédit. L'après-midi, ce sont les enfants qui trouvent leur plaisir dans les travestis.

Tout le monde, à Ayent, attend bien sûr, le mardi soir, où pendant toute la nuit, sans interruption, on va danser et s'amuser follement.

Cambriolage dans une quincaillerie séduoise

SION (FAV). — Dans la nuit de samedi à dimanche, un cambriolage a été perpétré par un ou plusieurs cambrioleurs dans la quincaillerie Lorenz, sise à la rue du Rhône.

Après être entrés par effraction, ils s'emparèrent d'un coffre-fort pesant plus de 50 kg, mais ne contenant heureusement que 400 francs et plusieurs papiers.

Hier soir, les voleurs n'étaient pas encore découverts. L'enquête suit son cours.

Pour la première fois à Héremence

HEREMENCE (Dr). — Pour la première fois, en effet, un groupe de jeunes qui sont à féliciter pour leur sympathique initiative ont mis sur pied un cortège de Carnaval avec chars et groupes costumés.

Ce cortège devait évoquer les faits et gestes de la commune, par son côté humoristique. C'est ainsi que le groupe, « Le recours des élections », figurant un cercueil porté par quelques jeunes avec le slogan: « Ici repose en paix le recours... etc. » a été très applaudi de même que l'ensemble du cortège.

Maintenant que le cortège est lancé, on souhaite qu'il s'inscrive bientôt dans la tradition et que l'édition 65 incitera les jeunes à récidiver l'année prochaine.

Importante réunion du parti conservateur chrétien-social valaisan



De gauche à droite: M. Caruzzo, A. Traveletti et R. Jacquod (Photo Gay)

SION (PG). — Samedi après-midi s'est tenue à Sion une importante réunion du parti conservateur chrétien-social valaisan à la grande salle de la Matze, sous la présidence du conseiller national Traveletti.

Le parti rendit hommage aux deux conseillers d'Etat sortant pour le bien qu'ils ont fait envers le canton. Celui-ci a particulièrement changé au cours de ces dernières décennies grâce à leur

Une fillette se casse une jambe

CHANDOLIN (Ac). — Une fillette de Chandolin, la jeune Christiane Zufferey, âgée d'une dizaine d'années, fille de Gustave, s'est cassée une jambe dans l'après-midi d'hier, alors qu'elle skiait sur les pistes de l'Illhorn.

L'enfant a été amenée à la clinique Ste-Claire par les bons soins de son père et de son oncle.

† Joseph Courtine

SAVIÈSE (FAV). — Dans la journée d'hier, à Savièse, s'en est allé au bel âge de 70 ans, M. Joseph Courtine très connu dans la région et respecté de tout le monde.

Le défunt a travaillé de nombreuses années à l'usine de Chippis où il laisse le souvenir d'un homme travailleur et intègre. Un malheureux accident, en 1934, alors qu'il travaillait au percement du tunnel du Prabé, devait le faire infirme jusqu'à la fin de ses jours.

Père de 12 enfants, le défunt laisse le souvenir d'un homme extrêmement courageux qui malgré les épreuves de la vie qui s'acharnaient sur lui a su triompher de tout. Il s'occupait encore de sa vigne, travail dans lequel, il trouvait une raison de vivre. Après une longue maladie, M. Courtine a remis son âme à Dieu, secouru des grâces de la religion.

A son épouse, Mme Geneviève Courtine, à Savièse, et à toute la famille et aux amis et connaissances de la famille, notre journal présente ses condoléances émues.

District de Saint-Maurice

† Emma Vouilloz

FINHAUT (MC). — Jeudi a été conduite à sa dernière demeure, Madame Emma Vouilloz, décédée mercredi à la clinique St-Amé à St-Maurice, au bel âge de 86 ans. La défunte était l'épouse de feu Casimir Vouilloz, ancien président, ancien député, ancien buraliste postal.

De nombreux amis et connaissances ont tenu à lui rendre un dernier hommage. On remarquait dans l'assistance la présence de personnalités religieuses et politiques.

Epouse modèle, mère exemplaire, elle avait élevé une belle famille de quatre fils, qui lui faisait honneur. Personne sociable et dynamique, elle ne comptait que des amis. Maintenant elle est allée recevoir la récompense que Dieu réserve aux âmes de élus. Son corps repose dans cette terre de Finhaut qu'elle aimait tant.

A ses fils, à sa famille, nous présentons nos condoléances émues.

Cyclomotoriste happé par une voiture

EVIONNAZ (FAV). — Un cyclomotoriste, piloté par M. Ernest Lugon, de Vernayaz, se dirigeait d'Evionnaz en direction de Martigny. Arrivé sur la route de Collonges, il coupa la route à un automobiliste qui se dirigeait dans la même direction et fut happé par ce véhicule piloté par M. Roger Burion.

Le malheureux cyclomotoriste fut projeté à terre. Souffrant de lésions sur tout le corps, il fut conduit à la clinique St-Amé de St-Maurice, pour y recevoir les soins nécessaires. Le véhicule a subi de gros dégâts tandis que l'automobiliste s'en sort indemne.

Assemblée des délégués du 2e arrondissement des Sociétés de tir

HEREMENCE (Dr). — Hier après-midi, dimanche, les délégués du 2ème arrondissement des sociétés de tir étaient convoqués à Héremence en assemblée extraordinaire, sous la direction du premier-lieutenant Pitte-loud, afin de prendre connaissance du programme de tir pour l'année 1965 ainsi que du nouveau système de tirs qui entre en vigueur depuis cette année.

Etaient présents les délégués des villages de Nendaz, Les Agettes, Salins, Vex, Euseigne, Héremence qui font partie de 20 arrondissements.



Madame Geneviève Courtine, à Savièse;

Monsieur et Madame Vital Courtine, à Savièse;

Madame et Monsieur Georges Dubuis et ses enfants et petits-enfants, à Savièse;

Monsieur et Madame Albert Courtine et ses enfants, à Savièse;

Madame et Monsieur Alfred Luyet et leurs enfants, à Savièse;

Monsieur Marcel Courtine, à Savièse; Monsieur et Madame René Courtine et ses enfants, à Salins;

Monsieur et Madame Oscar Courtine et leurs enfants, à Savièse;

Madame et Monsieur Paul Reynard et leurs enfants, à Savièse;

Madame et Monsieur Bénoni Luyet, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse;

Madame Veuve Basile Héritier et ses enfants, à Sion et Savièse;

Les enfants de feu Germain Courtine, à Savièse et Sion;

Les enfants de feu Louis Courtine, à Lausanne;

Les enfants de feu Jean Courtine-Héritier, à Savièse et Sion;

Les enfants de feu Jean-Vincent Héritier, à Savièse et Sion;

Madame Veuve Joseph Héritier, aux USA;

ainsi que les familles parentes et alliées Solliard, Courtine, Zuchuat, Héritier, ont le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph COURTINE

à Granois-Savièse

leur cher époux, père beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à l'affection des siens à la suite d'une longue maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de St-Germain le mardi 2 mars à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Laurent Tschopp-Rey, à Chippis, leurs enfants Nadine, Gérald et Jean-Jacques;

Madame Veuve Noémie Tschopp-Zufferey, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Isaïe Rey-Masserey, leurs enfants et petits-enfants;

Les familles parentes et alliées;

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur bien-aimée

Nicole

enlevée tragiquement à leur tendre affection à l'âge de 7 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis le mardi 2 mars 1965 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame veuve

Camille

CRETTON-MATHEY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et messages, ont pris part à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Séminaire économique afro-asiatique

Une prise de position catégorique

ALGER (Afp). — Hostilité vis-à-vis de l'ONU « contrôlée et manipulée par les Etats-Unis », revendications à l'égard des pays socialistes pour qu'ils accordent une aide « sans conditions ni intérêt », limitation des relations avec les pays capitalistes, mais « sans les couper définitivement », resserrement des liens économiques et établissement d'une politique économique commune entre pays sous-développés, tels sont les thèmes généraux des résolutions qui viennent d'être adoptées par le séminaire économique de l'organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques qui vient de se terminer à Alger.

La commission du séminaire sur l'émanicipation économique, en ce qui concerne les Nations-Unies, « condamne le contrôle et la manipulation de l'ONU par les impérialistes des Etats-Unis » et estime que les « impérialistes américains utilisent l'ONU pour la poursuite de leur politique néo-colonialiste ».

La résolution générale stipule, quant à elle, que le « séminaire réaffirme que l'ensemble de ses travaux se situe exclusivement dans le cadre du mouvement de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et que ses décisions ne peuvent donc avoir aucune relation avec un quel-

conque organisme relevant de l'ONU ».

Cette distance prise vis-à-vis de l'ONU par le séminaire est sans doute due, estiment les observateurs, à l'influence de la délégation de la Chine populaire et de ses amis. Selon certaines informations, les délégués de Pékin et du front de libération du Sud-Vietnam auraient voulu voir adopter une résolution encore plus sévère vis-à-vis de l'organisation internationale, qui aurait proclamé en quelque sorte son inutilité. Mais les délégations de l'Algérie, de la R.A.U. et de l'URSS s'y seraient opposées. La discussion sur ce point aurait été très ardue et très longue. En fait, les tra-

voux du séminaire qui devaient se terminer hier soir n'ont pris fin que ce matin, après une longue séance de nuit.

Dans le domaine économique, la résolution générale adoptée par le séminaire estime qu'il convient de « procéder à la révision des dettes extérieures », et que « les relations économiques entre pays socialistes et pays afro-asiatiques en voie de développement doivent aller dans le sens d'une aide sans conditions ni intérêts ».

La résolution demande la limitation des relations économiques avec les « pays impérialistes sans pour autant les couper définitivement ».

En ce qui concerne les relations économiques entre les pays afro-asiatiques, le séminaire souligne « la nécessité de créer un organisme afro-asiatique ayant pour tâche de financer le développement économique et social » de ces pays. Il recommande « une harmonisation du prix des matières exportées par différents pays afro-asiatiques et latino-américains », et le développement « des liens dans tous les domaines avec les pays révolutionnaires d'Amérique latine, et en particulier avec Cuba ».

Sur le plan politique, le séminaire a affirmé sa solidarité avec les mouvements de libération d'Afrique et d'Asie, soulignant son « ferme soutien au peuple indonésien dans sa juste lutte contre la Malaysia ».

Le Carnaval a commencé dans le délire au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (Ate-Afp) — Le Carnaval de Rio-de-Janeiro a été solennellement ouvert aujourd'hui par sa majesté Momo 1er. La grande liesse annuelle a aussitôt déferlé sur la ville. Elle ne s'arrêtera plus pendant trois jours.

Pendant trois jours (et trois nuits), on dansera dans les rues, on dansera dans les maisons, on dansera dans les boîtes de nuit, dans les cafés, sur les quais, sur les terrasses. Pendant cette période, toute activité politique ou économique s'arrêtera, pour ne reprendre qu'au mercredi des cendres.

Le Carnaval de Rio sera marqué, cette année, par des réjouissances et des fêtes encore plus importantes, du fait qu'il coïncide avec la célébration du 400e anniversaire de la fondation de la ville. Voici d'ailleurs quelles seront les plus marquantes de ces fêtes : samedi soir, grand bal du « Copacabana palace », qui marque l'ouverture

officielle de la grande série des galas. Dimanche soir, grand défilé, à travers l'avenue Getulio Vargas, les « Champ-Elysées » de Rio. Des écoles de Samba, chacune présentant une danse qui, par les costumes et la grâce des danseurs, s'efforce d'éclipser toutes les autres. — Lundi soir, le grand bal du théâtre municipal qui constitue le « clou » du carnaval et attire la haute société de la ville.

Mardi soir à minuit, le Carnaval est fini et toute liesse doit s'arrêter. Si tolérante pendant ces trois jours, la police, là-dessus, ne plaisante pas, et tout carioca surpris après minuit dans les rues avec encore son travesti sur le dos, sera conduit au poste et relâché seulement à l'aube. Il ne restera plus qu'à balayer les rues jonchées de confettis et de serpentins, en songeant au Carnaval de l'année prochaine.

Le président de la République autrichienne Adolf Schaerf, est décédé à Vienne

VIENNE (Afp). — M. Adolf Schaerf, président de la République autrichienne, est décédé hier après-midi à 18 h. 15.

Souffrant d'une grippe infectieuse depuis plusieurs semaines, le président de la République autrichienne s'était brusquement affaibli, dans la journée de samedi et les médecins laissaient prévoir une issue fatale.

M. Adolf Schaerf était président de la République depuis mai 1957. Il avait

succédé au général Theodor Koerner.

M. Schaerf avait appartenu à tous les gouvernements de coalition depuis la fin de la seconde guerre mondiale : secrétaire d'Etat dans le gouvernement Renner (avril à décembre 1945) ; fut ensuite vice-chancelier dans les gouvernements Figl et Raab.

M. Adolf Schaerf était l'une des personnalités les plus marquantes du parti socialiste autrichien.

Kossyguine n'ira pas à Bonn

LEIPZIG (Afs). — « Je n'ai en vue aucun projet de voyage à Bonn », a déclaré M. Alexi Kossyguine au correspondant de l'AFP au cours d'une conversation à bâtons rompus. « Qui allez-vous croire, les rumeurs ou moi ? » a-t-il interrogé en souriant, à propos des bruits qui avaient couru à Moscou à ce sujet, à la suite de ses entretiens avec l'ambassadeur d'Allemagne fédérale. Je resterai encore quelque temps à Leipzig », a ajouté le président du conseil soviétique. Il passera par Berlin pour regagner Moscou.

M. Kossyguine, qui inaugurerait le pavillon soviétique à la foire de Leipzig, était très détendu, et c'est devant le buffet ou « champagne » rouge du Caucase, vodka et « cognac » d'Arménie arrosaient le caviar qu'il a fait ses déclarations, puis il a signé le livre d'or de la foire, écrivant : « Cette Exposition est admirable ».

Le président du Conseil a érudé tout propos sur la politique internationale. Evoquant cependant d'éventuels voyages à l'étranger, il a déclaré qu'il n'envisageait pas de se rendre en France. Mais, a-t-il ajouté, « c'est au tour du général de Gaulle de nous rendre visite à Moscou. Notez-le bien sur votre carnet... ».

Valais dernière heure

Il se blesse avec un flobert

LENS (FAV). — M. Henri Bétrisey, de Lens, âgé de 34 ans, a été victime d'un grave accident hier soir.

Il manipulait un flobert lorsque, par inadvertance, un coup partit qui l'atteignit au visage.

Par bonheur, le coup ne fut pas mortel et transporté aussitôt à l'hôpital de Sierre, il ne semble pas que ses jours soient en danger. Cet accident a causé un grand émoi dans la région où M. Bétrisey était bien connu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Une voiture entre dans un groupe de piétons

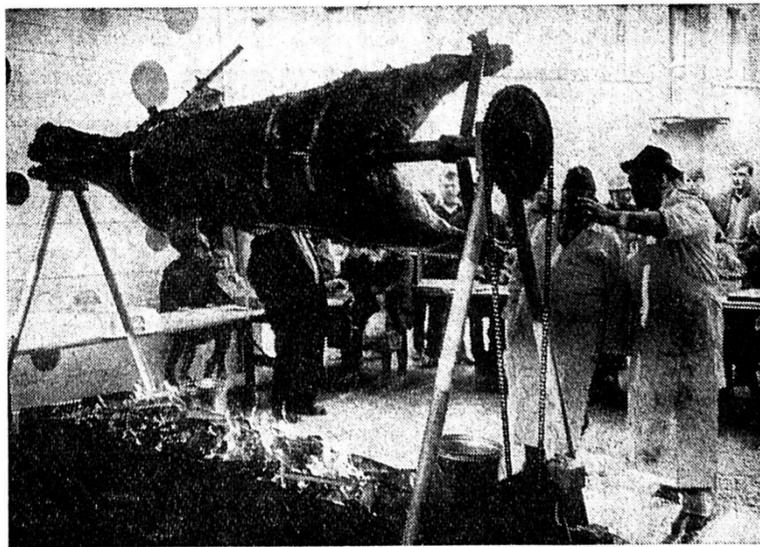
VEYRAS (FAV). — Hier soir, sur le coup de 20 h. 40, une voiture qui se dirigeait en direction de Miège, pilotée par M. C. M., a fauché un groupe de piétons.

Deux jeunes filles ont été blessées. Il s'agit de Mlle Aline Faust, qui souffre d'une fracture de la cuisse et Mlle Thérèse Martin, d'une commotion cérébrale.

Les deux jeunes filles ont été tout de suite amenées à la clinique Ste-Claire pour recevoir les soins nécessaires.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

La broche géante de Brigue



Les 190 kgs du bœuf du Carnaval de Brigue tournent lentement et se cuisent à bon feu sur la broche préparée spécialement pour supporter un tel poids. (Photo Valpresse)

Un fumet agréable vous faisait palper les narines samedi matin en plein centre de Brigue. La société de Türkenbund, organisatrice du Carnaval avait décidé d'offrir un menu de roi aux plus fins des gourmets. Un énorme bœuf avait été acheté il y a 3 semaines, abattu, dépecé puis réuni à nouveau pour être monté sur une broche géante. Ce bœuf pesait plus de 500 kg vivant pour devenir 190 kg de viande la plus fine. A la pointe du jour un énorme brasier fut pré-

paré et une broche ingénieuse montée. L'énorme pièce tourna bientôt lentement au-dessus du feu dégageant un odeur agréable. Le chef de cuisine de l'hôtel Bellevue de Sierre assisté de plusieurs comparses y étaient aux petits soins. On badigeonna régulièrement l'énorme quartier d'huile et le feu fut constamment maintenu. Sur le coup de midi ce fut l'instant solennel : le dépeçage et la dégustation qui vit accourir de nombreux amateurs de brochures succulentes.

A travers le Haut-Valais

Le croissant a brillé sur la Mecque Haut-valaisanne

La politique et le besoin de critique ont amplifié le carnaval de Brig. Du jeudi-gras au mercredi des Cendres Brig est sous le règne du Croissant. Le Türkenbund dirige la gaité et les exubérances carnavalesques. Le collège « Spiritus Sanctus » lui-même est dans la danse, le « Capitaine Käpniott » est joué sept fois.

Le cortège des enfants fait tout espérer de l'avenir de la capitale du Haut-Valais, il y avait d'abord le nombre stupéfiant de gosses, l'originalité de beaucoup de travestis, des assortiments drôles, sous une gaité sincère.

Le gros morceau du Carnaval brigand c'est le grand pèlerinage à la Mecque à travers la ville. Quarante chars symboliques, moqueurs, pas trop méchants, étaient montés par les sociétés locales, des commerçants, la laiterie, les Gertschen, les Guntern, les Schriber, le cercle romand, la colonie italienne. Trois cliques de tambours, Brig, Stalden et même les fifres et tambours de Grimentz, étaient complétés par les musiques de Brig, Naters, Termen, Ried et la Knabenmusik, pour donner le pas aux chars et à leurs musiciens, toujours à l'allure militaire 120.

Pour se mettre bien dans l'ambiance du soleil levant, on s'est mis sous la protection de la « Mekka-polizei », coiffée comme tous les adhérents du Türkenbund du fez rouge, dont le fanion dit « du prophète » est porté par l'échuyer chef et toute son escorte mon-

tée. La plupart des chars allégoriques ont pour thème une critique inopinée de politique ou reproche à l'administration entrante la profusion de tunnels projetés et sans solation (la tunnelitis), une autre profusion, celle des fruits, et encore celle des candidats qu'un canon est prêt à envoyer dans la lune, le prix du lait, le nom de Gross est mêlé à une revendication des bouchers, les dépenses exagérées des CFF. La machine à Tingueli, qui branlotte sur une remorque, ne sert à rien, dit la pancarte, pas plus que notre politique, les trois tours à bulbe du palais Stockalper à qui appartiennent-elles ? à la fondation ? ou à M. Moritz ? « Mirages », « Batam » sont ridiculisés avec « Chaudage », le « Briga Nacherchten » lancé avec fracas en reste à son numéro 1, une rareté !

Le Türkenbund lui-même s'est distingué par son char du Prophète par les voitures enchantées où prenaient place les vétérans et le comité et les beaux chameaux en chair et os (avec des palefreniers en burnous comme les membres du comité). Les spahis sur leurs purs sang leur faisaient escortes. La colonie italienne s'était donné énormément de peine avec très bon goût : elle monta une immense baleine mimée de bambins évoquant le récit de leur merveilleux Pinocchio.

Honneur au céleste sultan du Türkenbund en supersultan, à toute sa cour, au pacha, pachis, ils ont donné à Brigue un de beaux côtés du Croissant.



Monsieur « Qui vous savez » à la tête d'une imposante fanfare qui a mis de l'animation dans les rues de Brigue. (Photo Valpresse)



Le char « Pinocchio » a été le plus remarqué du cortège de Carnaval de Brigue. Il a été présenté par la colonie italienne qui a réalisé là un travail extraordinaire. (Photo Valpresse)